



**Stadt Biel
Ville de Bienne**

Parlamentssekretariat
Secrétariat parlementaire

10^e procès-verbal du Conseil de ville / 10. Stadtratsprotokoll

Séance du 21 août 2025 à 18h00

Sitzung vom 21. August 2025, 18.00 Uhr

Lieu: salle du Conseil de ville au Bourg

Ort: Stadtratssaal in der Burg

Présents / Anwesend:

Achermann Brice, Augsburger Dana, Benz Raphael, Berclaz Cappelletti Pascale, Boly Kady, Bord Pascal, Briechle Dennis, Bucher Juliet, Buchhofer Kioutsoukis Stefan, Burri Rahel, Corbaz Catherine, De Lorenzo Bryan, Demierre, Patrick, Eggli Roland, Francescutto Luca, Gerber Andreas, Gloor Yannick, Hamdaoui Mohamed, Heiniger Peter, Kilezi Ruth, Koller Levin, Leuenberger Bernhard, Lindegger Reto, Magnin Nadia, Maurer Stefan, Meier Julian, Michel Tamara, Moeschler Marie, Molina Franziska, Müller Bernhard, Müller Lukas, Paronitti Maurice, Rodriguez Ugolini Julian, Roquet Hervé, Rüber Stefan, Ryser Siri, Scherrer Jürg, Schiess Christophe, Schlup Katharina, Schlup Nina, Schneider Sandra, Schneider Veronika, Schüpbach Manuel, Schultz Moema, Sprenger Titus, Steinmann Alfred, Stöcker Manuel, Stolz Joseline, Suter Daniel, Sutter Andreas, Tonon Ariane, Urweider Vera, Varrin Océane, Wassmann Leona, Weber Philippe

Absence(s) excusée(s) / Entschuldigt:

Cacciabue Anna, Clauss Susanne, Comment Rachel, Lehmann Caroline, Leonarz Matilda

Représentation du Conseil municipal / Vertretung des Gemeinderates

Conseillères municipales / Conseiller municipal: Feurer Beat, Frank Lena, Pittet Natasha, Tanner Anna

Absence(s) excusée(s) du Conseil municipal / Entschuldigt Gemeinderat:

Gonzalez Bassi Glenda, maire

Présidence / Vorsitz:

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville

Secrétariat / Sekretariat:

El Mohib Omar, secrétaire général du secrétariat parlementaire

1.	Mot de bienvenu	4
9.	20250196 Projet de réorganisation du Secteur des migrations, déploiement d'une application spécialisée intégrée pour le traitement des cas / Crédit d'engagement	4
10.	20250194 Funiculaire d'Evilard: Réaménagement de la place / Crédit d'engagement	9
11.	20250195 Réaménagement de la place Helvetia / Crédit d'engagement	16
12.	20250199 Réaménagement du carrefour route de Soleure/Longue-rue / Crédit d'engagement.....	20
13.	Motivation de l'urgence de l'interpellation interpartis urgente, Berclaz Pascale, Groupe Avenir Bienne/Centre, Urweider Vera, Groupe Avenir Bienne/Centre, Benz Raphael, Groupe Avenir Bienne/Centre, Hamdaoui Mohamed, Groupe Avenir Bienne/Centre, Michel Tamara, Groupe PVL+, Lindegger Reto, FDP, Bord Pascal, PRR, Schneider Sandra, UDC, Heiniger Peter, POP, « Taxe douanières US: quelles conséquences pour Bienne? »	23
14.	Motivation de l'urgence du Postulat interpartis urgent, Weber Philippe, Groupe Les Vert-e-s, Koller Levin, Groupe PS/JS, Boly Kady, Groupe PSR, Briechle Dennis, Groupe PVL+, Buchhofer Stephan, Groupe FDP, «Mettre en oeuvre le postulat Loderer «Une correction d'ordre historique» maintenant! »	23
12.	20250199 Réaménagement du carrefour route de Soleure/Longue-Rue / Crédit d'engagement (Suite)	24
15.	20250008 Motions et postulats adoptés – Délai de deux ans / Demandes visant à radier du rôle ou à prolonger le délai de réalisation au sens des art. 42 et 43 du Règlement du Conseil de ville:.....	27
15.1	Mairie	27
2.	Postulat interpartis 20130123, Roland Gurtner, Passerelle, Pablo Donzé, Les Verts, « Réalisation d'un plan piétons à Bienne »	27
7.	Motion interpartis 20170082, Reto Gugger, PBD, Lena Frank, Les Verts, Miro Meyer, JS, Glenda Gonzalez, PSR, Sandra Schneider, UDC, Julien Stocker, PVL, Dana Augsburg-Brom, SP, Judith Schmid, POP, Pascal Bord, PRR, Franziska Molina, PEV, «AGGLOLac : octroi des terrains à bâtir en droit de superficie »	28
8.	Postulat interpartis 20170083, Urs Scheuss, Les Verts, Salome Strobel, SP, Levin Koller, JS, Max Wiher, PVL, Roland Gurtner, Passerelle, Glenda Gonzalez, PSR, « Itinéraire cycliste express à Bienne ! »	29
13.	Intervention interpartis 20210174, Vouillamoz Naomi, Les Vert-e-s, Briechle Dennis, PVL, Tennenbaum Ruth, PAS, Koller Levin, SJ, Stolz Joseline, PSR, « Pour une mobilité individuelle biennoise qui respecte l'accord de Paris »	29
15.2	Direction des finances.....	32
2.	Postulat 20120119, Némitz Cédric, Groupe socialiste, « Des locaux disponibles et abordables pour les activités culturelles, associatives et politiques »	32
4.	Postulat 20170058, Mohamed Hamdaoui, Groupe PSR, «Pour une maison des sociétés »	33

7.	Postulat 20210095, Koller Levin, SP, « Acheter les terrains biennois en faveur d'une Bienne pour tous et toutes »	34
9.	Postulat interpartis urgent 20210289, Tanner Anna, PS, Stolz Joseline, PSR, Rüber Stefan, Les Vert·e·s, Sprenger Titus, PAS, «Augmenter les recettes de la Ville de Bienne »	36
11.	Postulat interpartis urgent 20230140, Dana Augsburg-Brom, hors partis, Peter Heiniger, POP, Pir Ché Celik, POP, Nina Schlup, JS, «Compensation du renchérissement pour les institutions bénéficiant d'un contrat de prestations »	36
15.3	Direction de l'action sociale et de la sécurité	39
1.	Postulat urgent 20170053, Judith Schmid, POP, « Bienne doit rejoindre le réseau européen des villes-refuges »	39
5.	Postulat urgent 20230220, Tanner Anna, Groupe PS/JS, Tennenbaum Ruth, Groupe Alliance Verte, Moeschler Marie, PSR, «Délivrer les permis B pour une durée de deux ans »	40
15.4	Direction de la formation, de la culture et du sport.....	41
1.	Postulat interpartis 20210051, Tonon Ariane, Groupe Les Vert·e·s, Koller Levin, Groupe SP/JS, Tennenbaum Ruth, Groupe Einfach libres !, Stolz Joseline, Groupe PSR, «Espace public dans le quartier de Madretsch Nord »	41
15.5	Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement.....	42
13.	Postulat 20210220, De Maddalena Daniela, Les Vert·e·s, «Places de stationnement libres pour artisans et artisanes au centre-ville » ...	42
16.	20250028 Postulat interpartis Benz Raphael, Groupe Avenir Bienne / Centre, Urweider Vera, Groupe Avenir Bienne/Centre, Lindegger Reto, Groupe FDP, Eggli Roland, Fraktion GLP+, Bord Pascal, Groupe PRR, «Un espace de pause au lieu du parking»	44
17.	20250029 Postulat Rüber Stefan, Groupe Les Vert-e-s, «Réduire les émoluments pour la distribution de tracts à caractère politique dans l'espace public».....	45
18.	Adieu Pascal Bord	45
19.	Nouvelles interventions	50

1. Mot de bienvenu

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je vous souhaite la bienvenue à cette séance. En premier lieu, je tiens à vous informer que Madame Glenda Gonzalez Bassi ne pourra pas venir ce soir. L'objet qui la concerne notamment, la prolongation des différentes interventions relative à sa direction sera traité par son suppléant Monsieur Beat Feurer. De plus, en raison de l'absence des Mesdames Susanne Clauss et Leona Wassmann, de ce fait, les interventions qui les concerne sont reportées à une séance ultérieure.

Aujourd'hui, c'est un jour particulier pour une personne qui a son anniversaire, il s'agit de Madame Siri Ryser. J'espère que j'ai été bien informé mais, m'a-t-on dit, que tu apprécies le café. Je n'ai pas trouvé ton café préféré mais je me permets de t'offrir le café vendu par notre collègue Luca Francescutto qui je te rassure est aussi très bon.

Je vous rappelle encore, qu'à la fin de la séance, nous devons hélas dire aurevoir à un de nos collègues, Pascal Bord, donc ce serait sympathique que vous restiez jusqu'au bout et la durée de la séance dépendra de votre bonne volonté.

9. 20250196 Projet de réorganisation du Secteur des migrations, déploiement d'une application spécialisée intégrée pour le traitement des cas / Crédit d'engagement

Moeschler Marie, Commission de surveillance: Le projet qui nous est proposé consiste à doter le Secteur des migrations d'un système informatique moderne. Pour ce faire, trois variantes ont été examinées. Le statu quo plus qui consiste à garder la solution actuelle en exploitant les outils de cette solution encore jamais utilisés jusqu'à ce jour. Une solution est prouvée, à savoir celle pour laquelle le Conseil municipal plaide dans son rapport et enfin une solution sur mesure qui se ferait sur appel d'offres. Après lecture de ce rapport, la Commission de surveillance a posé plusieurs questions aux directions concernées et a obtenu réponse avec satisfaction.

Ainsi, nous avons appris que la solution statu quo plus ne serait pas suffisante pour réellement diminuer les dossiers en retard ou améliorer l'efficacité de ce service. En ce qui concerne la solution sur mesure, la numéro 3, elle nous coûterait beaucoup trop cher puisqu'il s'agirait d'une solution sur mesure et elle pourrait être implémentée que beaucoup plus tard que la deuxième solution qui est déjà éprouvée. La deuxième solution justement, il s'agit là d'adopter l'application NFAM du canton de Berne qui est déjà utilisée depuis 2020 par le Canton lui-même ainsi que par la ville de Thoun. En ce sens, c'est aussi la solution la moins risquée puisque nous savons où nous mettons les pieds contrairement à la troisième option. C'est en ce sens que, dans le rapport qui nous est présenté, seule la variante 2 est véritablement détaillée.

Ainsi, cette solution nous coûtera 1.4 mio. fr. et pourrait déjà être mise en service au milieu de l'année 2026. Globalement, la Commission de surveillance salue la volonté d'améliorer l'efficacité de ce service. On lit dans le rapport que la solution NFAM du Canton améliorera le temps de réaction et de résolution, la fiabilité des temps de traitement, la satisfaction des personnes engagées par ce service, les processus internes au service, l'efficacité et la performance des outils de gestion.

Toutefois, la Commission de surveillance relève aussi quelques points négatifs. Dans ce rapport, on nous dit que nous avons besoin de ce système pour que les cas en suspens n'augmentent plus. Il nous semblait que le même argument nous avait déjà été servi lorsqu'il s'agissait de débloquer une somme importante pour engager du monde dans ce service. Il faudra, à un moment donné, stopper les coûts ou alors proposer en amont un fil rouge des mesures à prendre encore avec leurs coûts. La technique du « tranche par tranche » n'est pas tout à fait satisfaisante. C'est donc avec impatience que nous attendons le rapport prévu pour la fin de l'année qui fera état des mesures et des coûts totaux engendrés par le remaniement du Service des migrations jusqu'à présent. Nous craignons aussi la dépendance créée à ces services et les coûts exorbitants que cela engendre. Nous craignons le «too big to fail» du numérique. Est-ce que la Ville se soucie à suffisance de cette problématique? La mise en œuvre de ce projet coûtera 1.4 mio. fr. mais combien nous coûtera-t-il en réalité par la suite? Cette remarque est d'ordre général en ce qui concerne les implémentations de systèmes informatiques par la Ville pour la Ville.

En conclusion, au vu de la situation au Service des migrations, de la volonté de sa directrice actuelle de l'améliorer et des besoins en matière d'outils de travail, la Commission de surveillance vous recommande, à l'unanimité, d'approuver cet objet tout en gardant un œil attentif à toutes les dépenses que cela engendre.

Kilezi Ruth, au nom du Groupe PSR: Nous sommes appelés aujourd'hui, comme l'a dit Madame Moeschler, à nous prononcer sur un projet essentiel, doté du secteur de migration d'un système informatique moderne NFAM. De prime abord, nul n'ignore que ce service est soumis à une pression considérable. Afflux croissants de demandes, lourdeurs administratives, outils informatiques obsolètes. Dans ce contexte, l'adoption d'un instrument moderne et performant n'est pas un luxe mais une nécessité. De manière générale et ayant déjà eu recours à cette application dans le cadre de ma profession, je peux affirmer que NFAM est un outil administratif et juridique indispensable à la gestion et à la centralisation des dossiers de migration et d'asile. Il permet un suivi rapide, transparent et rigoureux des dossiers de migration tout en garantissant le respect des bases légales et des délais. En somme, il assure une traçabilité claire des décisions et des responsabilités.

En d'autres termes, il sera désormais possible de savoir notamment qui a traité un dossier, pendant combien de temps, sur quelle base légale et si les délais légaux ont été respectés. Autrement dit, on ne nous dira plus qu'un dossier a été égaré ou qu'on ignore qui l'a traité et surtout nous pourrons enfin délivrer les renouvellements de permis dans un délai de traitement raisonnable. En ce sens, NFAM est une application plus que nécessaire pour ce secteur des migrations, car nous le savons tous, la gestion actuelle des dossiers est à la limite de la rupture et cela est inadmissible. Derrière chaque dossier, il y a des êtres humains et il est tout simplement intolérable que des décisions aussi sensibles soient encore traitées en 2025 avec des outils tels qu'Excel.

Toutefois, malgré son utilité manifeste, plusieurs questions méritent d'être soulevées. Tout d'abord, celle de la formation du personnel car si NFAM est un logiciel séduisant, il reste une application complexe qui nécessite un temps d'apprentissage conséquent. A-t-on évalué le temps et les moyens nécessaires pour former efficacement les collaborateurs car ce n'est pas en un mois que l'on maîtrise un tel outil? Un logiciel même excellent peut échouer avec ou sans accompagnement humain. Or, compte tenu des retards déjà cumulés, nous ne pouvons-nous permettre d'en accumuler d'autres. Ensuite, se pose la question de la continuité de ce service. Que se passe-t-il en cas de panne? Je parle en connaissance de cause, j'ai moi-même été confronté à

des interruptions de plusieurs heures. Or, puisque NFAM est une application développée par le canton de Berne, le secteur des migrations est directement impacté en cas de défaillance cantonale. Quelles alternatives ont été envisagées pour garantir la continuité du traitement des dossiers ? Car, pendant plusieurs heures, le personnel ne pourra pas traiter les dossiers, ce qui entraînera des retards supplémentaires et, au vu de la situation actuelle, ce n'est simplement pas acceptable.

Enfin, permettez-moi de dire quelques mots sur la dimension budgétaire de cette réforme. Depuis plus de deux ans, la Ville a mobilisé des ressources importantes, comme des consultants, intérimaires, renforts structurels, sans disposer d'une vue consolidée de ces investissements, le crédit d'engagement de 1.4 mio. fr. s'ajoute à des dépenses déjà conséquentes auxquelles s'ajouteront les frais de maintenance et d'évolution du système. Pouvons-nous continuer à financer ce service au coût par coût ou est-il temps d'adopter une planification pluriannuelle globale intégrant les aspects informatiques, structurels et humains nécessaires à la stabilité du service et soumise au Conseil de ville? On a l'impression qu'à chaque période, un nouveau crédit d'engagement nous est soumis. En conclusion, malgré quelques interrogations, nous vous invitons à soutenir ce crédit d'engagement car il est urgent de mettre fin aux attentes prolongées qui pèsent sur les personnes concernées.

Schüpbach Manuel, Fraktion Grüne: Kurz eine Anmerkung hinsichtlich Transparenz: Ich hatte mit den Firmen, die in dieses Projekt involviert sind, geschäftlich zu tun. Da keine wirtschaftlichen Verflechtungen resp. geschäftlichen Partnerschaften bestehen, ist meine Unbefangenheit gegeben; dies zur Information. Unsere Fraktion begrüsst das Projekt ausdrücklich, weil es den Migrationsbereich betrifft und die dringend notwendigen Verbesserungen unterstützt. Mit der Einführung der kantonalen Fachapplikation NFAM, die beim Kanton Bern und der Stadt Thun bereits erfolgreich im Einsatz war, können Gesuche künftig schneller, effizienter und mit weniger Fehler bearbeitet werden. Es ist einerseits eine Entlastung für die Verwaltung und andererseits gut für die betroffenen Menschen, da rascher Entscheide zu Aufenthalts- und Arbeitsbewilligungen gefällt werden können.

Ein sensibler Punkt bleibt der Datenschutz. Dieser ist unserer Fraktion und sowieso generell wichtig. Sämtliche Daten werden auf kantonalen Servern gespeichert werden und nicht auf einer externen Cloud. Dabei wird das Informations- und Datenschutzkonzept (ISDS) des Kantons Bern angewandt. Dieses sieht hohe Standards vor, insbesondere im Umgang mit sensiblen Personendaten wie z. B. die Aufenthaltsstatus- oder Integrationsdossiers, die zwingend eingehalten werden müssen. Das ISDS-Konzept ist auf dem Papier sehr gut, meine Erfahrung zeigt jedoch, dass die Vorgaben in der Praxis nicht immer konsequent eingehalten werden. Für die Stadt ist dies sicherlich weniger ein Thema als für den Kanton, aber wir sollten trotzdem ein Auge darauf haben. Insgesamt sehen wir jedoch klare Vorteile für eine moderne und effiziente Verwaltung und insbesondere für die betroffenen MigrantInnen.

Burri Rahel, Fraktion SP/JUSO: Auch die Fraktion SP-JUSO unterstützt das Projekt der Reorganisation im Bereich Migration bzw. die Einführung einer neuen Fachapplikation. Wir brauchen ein neues IT-System und die Anforderungen an einen Migrationsdienst haben in den letzten Jahren stark zugenommen. Mit dem neuen System können die Mitarbeitenden deutlich entlastet werden. Die Fallbearbeitung wird effizienter, die Verlässlichkeit steigt und die Nutzung wird einfacher. Dies ist dringend nötig. Damit schaffen wir bessere Arbeitsbedingungen für die Angestellten, die unter hoher Belastung stehen und sichern gleichzeitig die zuverlässige Bearbeitung der

Gesuche. Von den geprüften Varianten überzeugt die bereits erwähnte und bewährte Lösung am meisten, da sie bereits erfolgreich eingesetzt wird. So kann Biel auch von den bestehenden Erfahrungen und reduzierten Risiken profitieren und künftige Weiterentwicklungen in Kooperation umsetzen.

Gerber Andreas, Fraktion FDP: Die Fraktion FDP hat eingehend darüber diskutiert und sieht ebenso grosse Vorteile, wenn das Projekt so wie vorgeschlagen durchgeführt würde. Uns ist wichtig, dass es vorwärtsgeht in dieser ganzen Angelegenheit und ich denke, das ist wirklich ein fraktionsübergreifendes Thema. Deshalb begrüssen wir es, dass sich wirklich etwas tut und hoffen, dass es etwas zum Gelingen beiträgt und die Dossierschwemme entsprechend abgebaut wird.

Francescutto Luca, au nom du Groupe UDC: Je ne vais pas faire très long car beaucoup a déjà été dit. Je partage totalement l'exposé de Madame Kilezi. J'estime que l'on doit lui faire confiance car elle a travaillé avec le système NFAM et donc son expérience doit être prise en compte pour décider sur ce dossier. En lisant ce rapport, j'ai été très content de lire que l'on ne souhaitait pas créer nous même un programme qui générerait des coûts exorbitants et au final les collaborateurs serait doté d'un outil qui ne fonctionne pas totalement comme on le souhaiterait. Notre Groupe va suivre la proposition du Conseil municipal.

Augsburger Dana, parteilos: Gestern habe ich einmal auf ein Votum verzichtet und die Abstimmung abgewartet. Es ist immer das Gleiche, nichts wird wirklich angeschaut und verglichen. Uns werden zwar immer mehrere Varianten vorgelegt, aber es fragt sich, ob eine andere Variante vielleicht auch in Frage kommen würde. Nein, die vorgeschlagene Variante wird wie ein Werbeprospekt abgelesen.

Ich finde jährlich wiederkehrende Kosten von mindestens CHF 60'000 gegenüber keinen Kosten zuvor schon etwas schwierig. Es scheint schon ein Vorteil zu sein, wenn es das gleiche System ist wie beim Kanton, aber es ist eine neue zusätzliche Abhängigkeit, die geschaffen wird und der Kanton hat nicht dieselben Bedürfnisse wie eine Gemeinde. «Effizienzsteigerung und weniger Kosten». Wir sehen nirgends «weniger Kosten». Ich möchte einmal sehen, wo genau bei all diesen Geschäften weniger Kosten anfallen.

Ich sehe z. B. SAP nicht als Vorteil, sondern eher als Nachteil. Es kann darüber gestritten werden, aber es ist nicht ein Fakt, dass SAP ein Vorteil ist. Es gibt verschiedene Ansichten darüber. Aus meiner Sicht wäre die Variante 1 tiptopp gewesen. Das nächste Mal werde ich vielleicht einen Antrag machen, auch einmal für eine andere Variante abzustimmen. Ich hätte Variante 1 super gefunden, weil die Mitarbeitenden daran gewöhnt sind, sie hätten keine Unterbrüche und es müsste nicht alles neu aufgelegt werden. Die Weiterentwicklung auf individueller Basis wäre gegeben gewesen.

Pittet Natasha, Directrice de l'action sociale et de la sécurité: Je suis très heureuse de voir la bonne réception, quasi-unanime, de cette affaire. Pour les critiques, je peux dire que le personnel travaille aujourd'hui avec « d.velop », qui est un système d'archivage et non une application métier. Le personnel se réjouit donc fortement d'obtenir un outil professionnel qui fonctionne, comme cela a été dit, par quelqu'un parmi vous qui travaille précisément avec cet outil dans son travail de tous les jours. L'outil que nous choisissons est celui du Canton, car c'est une tâche cantonale qui est

délégée à la Ville de Bienne par l'ordonnance cantonale et c'est une synergie de le faire avec le logiciel du Canton.

Les coûts de licences s'élevant à 85'000 fr., seront facturés à partir de l'année où on l'introduit. Aujourd'hui, ce n'est pas gratuit car on utilise « d.velop », Excel et aussi énormément d'heures de travail pour faire des choses à double afin de reporter des données d'un tableau Excel dans un autre tableau Excel ou dans « d.velop » ou encore dans « Innosolv » qui est un logiciel prévu pour le contrôle des habitants mais pas pour le Service de la migration. C'est, en résumé, une perte de temps, dont on n'a pas chiffré les minutes, mais c'est là que c'est une économie potentielle. Effectivement, il s'agit d'un coût mais il n'a jamais été dit que cette affaire est présentée afin de réaliser une économie. En effet, cette affaire est présentée pour travailler de manière efficace, pour rendre un service public efficace, ce qu'on nous demande depuis de nombreuses années et qu'on essaie de commencer à faire.

On a parlé, à nouveau, de ne pas réaugmenter le nombre d'affaires en suspens. Il est à noter que ce nombre est en baisse mais avec l'augmentation de la population et l'adoption des bilatérales, que j'espère à titre personnel, il y aura peut-être plus d'habitants étrangers qui viendront à Bienne. Ceci, entrainera donc plus de dossiers à traiter. On souhaiterait avoir les outils nécessaires pour pouvoir traiter ces demandes. Pour revenir sur le nombre de dossiers en cours, je peux vous dire, et la Commission de surveillance le sait car on a rendu des rapports réguliers, il y avait 2'800 dossiers en suspens en janvier et, il y a environ 2 semaines ce nombre était réduit à 1'900. Je précise encore que, par année, on compte 30'000 dossiers qui relèvent, pour les plus simple, d'un changement de nom et, pour les plus complexes, d'un regroupement familial. On constate donc que le travail avec la task force et les personnes supplémentaires portent ses fruits, mais ce nouvel outil nous permettra de travailler plus efficacement et de manière plus sûre aussi et avec un cockpit. Aujourd'hui, pour vous donner ce chiffre, une personne doit le relever à main car « d.velop » n'est pas une application métier. Pour revenir sur la question de la formation du personnel, on est actuellement en cours de négociation avec le Canton afin d'introduire cela dès le début de la prochaine année et le projet sera terminée à la fin 2026. Il est clair, que l'on ne sera pas efficace du jour au lendemain et c'est bien pour cela que l'on a souhaité réduire le nombre de dossiers en suspens avant l'introduction de ce nouvel outil de travail.

Quelqu'un a soulevé le problème des pannes éventuelles. Il s'agit là d'une question très intéressante que je me suis notée afin de le demander lors des négociations avec le Canton.

Il a été aussi souligné, très légitimement, que l'on vient souvent au Conseil de ville demander de l'argent. C'est bien vrai mais il faut prendre en compte que c'est un service en réorganisation et comme on l'a déjà annoncé à la Commission de surveillance, une affaire prévue pour le mois de décembre est en cours de préparation afin de vous expliquer ce qu'on projette pour l'avenir (nombre de postes de travail, vision pour le service, budget passé et à venir, etc.). Je peux déjà vous rassurer concernant le budget des recettes 2025 qui est, aujourd'hui, presque atteint. Ces recettes proviennent d'émoluments payés. En résumé, on dépense pour rendre le service public mais on a aussi des émoluments. Cette information dépasse un peu le cadre de cette affaire qui concerne que l'informatique mais je pense que dans la situation, il est normal, que le Parlement reçoive des informations un peu plus complètes. Voilà, si j'aurais oublié de répondre à des questions, vous pouvez sans autre venir vers moi après la pause afin que l'on en discute.

Vote

Vu le rapport du Conseil municipal du 18 juin 2025, vu l'art. 44, al. 2, let. a, du Règlement de la Ville du 3 mars 2024 (RDCo 1.0-1), le Conseil de ville de Bienne arrête:

1. Il approuve le crédit d'engagement 28010.1301 de 1'400'000 francs pour le projet « Réorganisation du Secteur des migrations, déploiement d'une application spécialisée intégrée pour le traitement des cas ».
2. Tout dépassement de crédit consécutif au renchérissement ou à une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée est d'ores et déjà approuvé.
3. Le Conseil municipal est chargé d'exécuter cet arrêté. Il est habilité à procéder à des modifications de projet s'avérant nécessaires ou indispensables, dans la mesure où elles ne changent pas le caractère global du projet. Il est en outre habilité à déléguer cette compétence à la direction responsable.

10. 20250194 Funiculaire d'Evilard: Réaménagement de la place / Crédit d'engagement

Benz Raphael, Aufsichtskommission: Die Aufsichtskommission hat das Geschäft mit einer deutlichen Mehrheit angenommen. Wir finden es sinnvoll, dass beim Umbau der privaten Bahn, gleichzeitig auch der Platz aufgewertet wird. Es gab ein paar Punkte, denen wir kritisch gegenüber standen, z. B. die Aufhebung der privaten Parkplätze, wenn anschliessend eine Velostation gebaut wird, oder ob genug Platz vorhanden ist, damit die Lastwagen und Blaulichtorganisationen kreuzen können. Eine 20er-Zone ist gut, aber die, die sich am wenigsten daran halten, sind die VelofahrerInnen, die runterfahren. Wir empfehlen das Geschäft jedoch zur Annahme.

Boly Kady, au nom du Groupe PSR: Nous avons pris connaissance du projet de réaménagement de la Place située devant le funiculaire d'Evilard et la demande de crédit pour les travaux. Nous acceptons le crédit d'engagement car, 60% des coûts, soit 520'000 fr. seront subventionnés, les arrêts de bus à ces lieux seront mis en conformité avec la loi sur l'égalité pour les handicapés, le trafic, notamment la vitesse de circulation sera adaptée. Nous saluons particulièrement le fait que cette place portera désormais le nom d'une femme et que l'association « femmes en réseau » a été impliquée dans le processus. Par souci de transparence, j'aimerais aussi signaler que je suis membre du comité de cette association, depuis peu. La place sera donc baptisée Franziska Salome Watt, bravo. Néanmoins, nous aimerions aussi dire qu'il est temps de mettre en lumière des femmes romandes pour les prochains baptêmes de places et de rues. En particulier, il est temps de trouver une place digne pour Félicienne Villos-Muamba. Nous rappelons au Conseil municipal qu'un postulat urgent a été approuvé par ce Parlement, l'année dernière, pour une place en l'honneur de Félicienne Villos-Muamba.

Koller Levin, Fraktion SP/JUSO: Die Fraktion SP/JUSO ergreift Partei für eine soziale Stadt und das bedeutet, dass wichtige Verkehrsknoten für den öffentlichen Verkehr barrierefrei ausgestaltet werden. Das ist mit diesem Geschäft an einem sehr wichtigen

Umsteigepunkt vorgesehen, an welchem viele Menschen vom Bus auf die Leubringenbahn umsteigen und umgekehrt. Das begrüßen wir sehr. Dieses Projekt hat nur recht kleine Kostenfolgen für die Stadt Biel, da ein grosser Teil von Bund und Kanton finanziert wird. Dies ist der Grund, wieso wir einer allfälligen Rückweisung, die diese Submission gefährdet hätte, nicht zugestimmt hätten. Die Einführung einer Begegnungszone an diesem Ort finden wir ebenfalls sinnvoll und zweckmässig.

Dennoch möchte ich zwei kleine Kritikpunkte nennen, obwohl wir dem Geschäft trotzdem zustimmen werden. Der erste Kritikpunkt ist, dass wir in den letzten Monaten viele Plätze erneuert haben. Heute behandeln wir zwei Plätze, die sich beide im Beaumont-Quartier befinden und wir würden uns wünschen, dass nicht nur in einem Quartier die Plätze saniert werden, sondern auch andere Quartiere davon profitieren. Uns ist die Priorisierung nicht klar. Wir hätten uns eine andere Priorisierung gewünscht, insbesondere, dass Projekte, die die Velo-Offensive vorantreiben, stärker gewichtet würden.

Der zweite Kritikpunkt ist, dass die negativen Auswirkungen von Aufwertungen und Attraktivierungen öffentlicher Plätze nicht vergessen werden dürfen. Es wird dazu führen, dass das Auswirkungen auf die Mieten der Stadt hat. Die Mieten werden dadurch erhöht und viele Menschen in Biel haben mit steigenden Mieten zu kämpfen. Herr Leuenberger, Sie können sich schon aufregen, aber wenn ein Stadtteil attraktiver wird, dann hat das Auswirkungen auf die Mieten und für viele Menschen in unserer Stadt ist das ein Problem. Deshalb fordern wir vom Gemeinderat, dass er mit dem städtischen und dem gemeinnützigen Wohnungsbau jetzt entscheidende Schritte vorwärtsgeht und nicht herumlauiert, sondern endlich «lieferet statt laferet».

Urweider Vera, Fraktion Zukunft Biel/Mitte: Unsere Fraktion wird das Geschäft annehmen. Im Namen des Quartierleists will ich mitteilen, dass wir intern länger darüber gesprochen haben und dem Geschäft positiv gestimmt sind. Wir begrüßen es sehr, dass in einem zweiten Schritt weitere Veloparkplätze gebaut werden, weil dieses Bedürfnis auf dem heutigen Platz schon länger besteht, da dort schlicht immer ein Riesendurcheinander herrscht. Für den Leist ist es ein Anliegen, dass bezüglich der Aufhebung der Parkplätze von TOBS und der GGB so rasch wie möglich eine Lösung gefunden wird. Es betrifft die Transportwagen für Instrumente und Technik oder für Möbel etc. Ich habe eben erst erfahren, dass eine Lösung gesucht wird und bin auf den Vorschlag gespannt.

Scherrer Jürg, Fraktion SVP: Wie nicht anders zu erwarten und aus konsequenten Gründen lehnt die Fraktion SVP die Vorlage hauptsächlich aus finanziellen Gründen ab. Der bereits genehmigte Tschärisplatz, die Leubringenbahn und der Helvetiaplatz kosten die Stadt rund CHF 750'000. Klar, es ist schön, wenn andere sich auch daran beteiligen, aber das sind eben die vergifteten Köder. Die Verschuldung der Stadt Biel steigt genau gleich. Die CHF 750'000 führen erstens zur Verschuldung und zweitens wird die laufende Rechnung belastet, denn es spielt eigentlich keine Rolle, ob die Projekte aus Spezialfinanzierungen oder der laufenden Rechnung finanziert werden: Das Resultat ist das Gleiche.

Ich bin es wirklich langsam leid, aber die Berichte sind wahrscheinlich irgendwelche «copy and paste»-Dokumente über die Sicherheit, die Lebensqualität, den Aufenthalt und wie schön und wunderbar alles aussieht... Lassen Sie sich doch einmal etwas anderes einfallen! Ich messe die Sicherheit nicht in Floskeln, sondern an der Tatsache, ob es gefährliche Situationen oder Unfälle gibt. Frau Baudirektorin, Sie haben in einer anderen Antwort geschrieben, die Unfallzahlen könnten im Internet abgerufen werden,

ich habe gesucht und leider nichts gefunden, aber das ist wahrscheinlich nicht Ihr Fehler. Ich will wissen, wie viele Unfälle mit Personenschäden es auf diesen drei Plätzen oder sogar im ganzen Quartier in den letzten 20 Jahren gegeben hat. Mir persönlich ist keiner bekannt.

Unterhalb meines Wohnorts hat es eine Kurve und die Busse fahren dort schnell, vor allem wenn sie Verspätungen einholen müssen. Dort wurde ich schon zweimal um ein Haar vom Bus angefahren, als ich mit dem Roller unterwegs war. Aber ich trage es mit Fassung. Die gefährlichsten Fahrzeuge, die in diesen Quartieren verkehren, sind die Lastwagen. Und die ganz besondere Form von Lastwagen, die haben Fenster und sind rot und haben ein türkisfarbenes Dach. Damit habe ich nichts gegen die VB und schon gar nichts gegen die Chauffeure gesagt; diese machen einen hervorragenden Job. Aber ein zwölf Meter langes Fahrzeug, das zweieinhalb Meter breit ist, ist einfach auf diesen Strassen, die sehr schmal sind, ein Gefahrenpotenzial.

Die Zone 20 soll es hier geben, ohne Fussgängerstreifen. Wenn jemand bergabwärts fährt und es steht bergaufwärts ein Bus, dann ist hinter dem Bus ein Fussgängerstreifen. Die meisten Autofahrer, ausser die, die unbelehrbar sind, sehen den Fussgängerstreifen und den stehenden Bus und bremsen ab. Wenn man jetzt die Fussgängerstreifen aufhebt, wo gehen dann die Fussgänger durch? Sie können den Platz überall überqueren und wenn sie vor oder hinter dem Bus durchlaufen, ist die Gefahr gross. Der Fussgänger ist erst zu sehen, wenn er hinter dem Bus hervorkommt.

Ich habe noch eine kleine Anmerkung: Wann wird das Rotlicht eingeschaltet und von wem wird es eingeschaltet? Das Rotlicht ist schon gut, die Feuerwehr muss nämlich durchkommen, wenn es brennt im Quartier. Aber wenn es einen Rückstau gibt bergabwärts bis zu der Schreinerei Schober, an dieser kleinen Steigung, und dort schon ein PW steht, fährt die Feuerwehr nicht mehr durch.

Weber Philippe, au nom du Groupe Les Vert·e·s: J'aimerais d'abord remercier le Conseil municipal pour son rapport. Notre Groupe en a fait une lecture attentive et je peux vous dire que les discussions y relative ont été animées et passionnantes. Je vais vous livrer le résultat de notre examen à ce sujet mais je peux déjà vous dire que notre Groupe propose d'accepter ce projet. En premier lieu, j'aimerais relever les bons points car il y en a beaucoup. Ce projet, situé dans un emplacement compliqué à aménager car il y a beaucoup d'intérêts à prendre en compte. Il faut aussi planifier une solution adaptée et compatible avec tous les usagers. La mission est donc difficile. En résumé, pour ce qui est de la zone de circulation, on peut clairement dire que les ingénieurs ont fait un bon travail. Le projet présenté permet aussi de regagner une surface importante, auparavant destinée à la circulation, pour aménager d'autres espaces voués à d'autres utilisations. Afin d'augmenter la sécurité des usagers, on constate que la vitesse sera réduite à 20km/h, sous la forme d'une zone de rencontre. On peut noter, au passage, que la mesure permet aussi d'assurer une continuité avec le régime actuel de circulation qui est en vigueur en Vieille Ville et que les quais des arrêts de bus seront mis aux normes de la loi sur les handicapés ou les personnes à mobilité réduite. Ce dernier point est fondamental ça a été dit, dans un nœud de transports publics qui est stratégique et fortement fréquenté. La traversée des piétons devient aussi beaucoup plus sûre avec la mise en place d'un îlot au bon endroit. On peut constater que le grand pin qui trône sur cette place est sauvegardé et que deux autres arbres seront plantés. Notre Groupe soutient bien sûr toutes ces propositions car elles concrétisent les objectifs de l'initiative climat urbain. En plus, la majeure partie de ces travaux sont cofinancés par la Confédération dans le cadre du projet d'agglomération et donc il n'est pas question de perdre ce soutien financier qui est bienvenu.

Avec tous ces bons points, on pourrait penser que ce projet passe «comme une lettre à la Poste» mais ce n'est pas totalement le cas. En effet, ce projet a suscité, au sein de notre Groupe, aussi passablement de critiques que je vais vous exposer. J'aimerais commencer par vous rappeler un élément qui est important, le fait que le 19 février 2025, ce même Conseil de ville, donc nous, a adopté une prolongation de délai de deux ans pour mettre en œuvre le postulat Loderer «Die historische Korrektur». Ce postulat demande de revoir l'aménagement de ce secteur en corrigeant, ce qu'on peut reconnaître comme une erreur urbanistique majeure à cet endroit, qui est le comblement du fossé historique devant le mur. Cette erreur dévalorise le patrimoine en empêchant une utilisation de l'espace pour le public, les commerçants, etc. Notre ancien collègue Loderer demandait à la Ville d'élaborer un concept d'ensemble pour assurer un développement à long terme et coordonné de cet espace. Dans sa demande de prolongation le Conseil municipal promet qu'il va lancer, une procédure dite qualifiée pour aménager l'ensemble de ce secteur. Lorsqu'on parle de procédure qualifiée, on parle de mise en concurrence des idées. Par exemple, sans faire une usine à gaz, ça peut prendre la forme d'un atelier avec des experts urbanistes, architectes, paysagistes qui permet d'aboutir à un concept d'ensemble sur tout le site et pas uniquement le projet actuel mais aussi des projets d'aménagement étape par étape afin d'avoir quelque chose de coordonné. On peut donc constater que le Conseil municipal n'est pas passé par une procédure qualifiée. Il met la charrue avant les bœufs et d'ailleurs, il n'a jamais fait mention du postulat Loderer dans son rapport. On ne peut pas considérer comme suffisant le fait de consulter le service cantonal des monuments historiques ou le laboratoire urbain. On peut donc s'attendre à ce que les projets se succèdent dans ce secteur sans être coordonnés comme cela avait été promis.

J'aimerais juste conclure par un élément qui est important, sans ce concept d'ensemble, il n'est pas possible de coordonner un aménagement qui va permettre de décroisonner la place qui est créée actuellement parce qu'elle est entourée de murs. On va donc se retrouver avec une place située au milieu d'un carrefour où il n'est pas agréable d'y séjourner.

En acceptant le projet, on va également déposer un postulat urgent pour demander au Conseil municipal de lancer immédiatement cette procédure qualifiée.

Buchhofer Kioutsoukis Stefan, Fraktion FDP: Ich hatte in unserer Fraktion den Auftrag, dieses bauliche Projekt zu beurteilen. Es war nicht bestritten, dass dieses Projekt an diesem Ort zu diesem Zeitpunkt sinnvoll ist.

Philippe Weber hat mich auf das Postulat Loderer aufmerksam gemacht, das für die Gestaltung dieses Orts ein qualifiziertes, qualitätssicherndes Verfahren fordert. Der von Herrn Weber erwähnte Punkt finde ich entscheidend und symptomatisch für die ganzen Platzgestaltungen, die im Moment im Gang sind. Es entsteht der Eindruck, überall passiert was, überall wird etwas angepasst und es wird versprochen, dass das dauerhaft, nachhaltig, klimawirksam und biodivers sein soll. Aber irgendwie fehlt wohl nicht nur mir dieser übergeordnete Blick, diese übergeordneten Zielsetzungen und eben vielleicht auch wirklich die Energie und den Willen, mit den entsprechenden Fachpersonen diese Projekte zu bearbeiten. Ich habe das in meiner Interpellation, die ich vor ca. 3 Monaten eingereicht habe, indirekt formuliert. Mit dieser Interpellation will ich erfahren, wie Qualitätssicherung in der Abteilung Infrastruktur funktioniert und wie die Koordination zwischen Infrastruktur und Stadtplanung stattfindet.

Inhaltlich wurde mehrheitlich gesagt, dass das vorliegende Projekt in den grossen Zügen nachvollziehbar ist. Formell stellt sich die Frage, warum das Postulat Loderer nicht ernst genommen wurde. Da wären wir alle daran interessiert, von der zuständigen Gemeinderätin eine Erklärung zu kriegen. Ich finde es schade, dass die Angelegenheit scheinbar im Versteckten behandelt wird.

Ein Punkt auf der inhaltlichen Ebene gibt es noch zu beachten, das ist nämlich der Zusammenhang mit dem alten Technikum und dass dieser Raum auch Teil der gesamten Betrachtung sein sollte. Ich komme seit Februar mit dem Fahrrad zum Stadtratssaal. Ich bin nicht der Erste, aber meistens auch nicht der Letzte und ich finde keinen Veloparkplatz. Ich möchte anregen, dass wenn eine Gesamtbetrachtung dieses Ortes gemacht wird, auch diese Frage miteinbezogen wird.

Ich bzw. die Fraktion FDP werden diesem Geschäft mit Vorbehalt zustimmen. Ich danke Herrn Weber herzlich für sein Engagement und seine präzise Untersuchung des Geschäfts.

Briechle Dennis, Fraktion GLP+: Ich werde wie auch meine Fraktion diesem Geschäft zustimmen, ich finde aber die Punkte, die von den Herren Weber und Buchhofer aufgeworfen wurden, haben eine sehr grosse Berechtigung. Es wurde jetzt mehrmals über das Postulat Loderer gesprochen; ich möchte auch noch an das Postulat Donzé erinnern, das vor 16 Jahren eingereicht wurde und ebenfalls fordert, dass dieser öffentliche Raum zwischen der Schützengasse und der Häuserzeile der Altstadt geschlossen wird. Zufälligerweise werden wir gerade heute im Traktandum 13.2 dieses Postulat zum 8. Mal verlängern – es ist also immer noch ein aktives Postulat. Ich bin der Meinung, indem wir uns rein auf die Kreuzung Rosius-Schützengasse-Quellgasse konzentrieren, verpassen wir eine Chance, da ein grosses Gebiet im städtischen Besitz ist und wir nicht den gesamten Grund gesamtheitlich betrachtet haben.

Scherrer Jürg, SVP: Es geht um den Namen vom Platz, der soll «Franziska-Salome-Watt-Platz» heissen. Ich zitiere teilweise aus der Medienmitteilung des Gemeinderats: *«Frau Watt vermachte der Stadt 300'000 Kronen zur Einrichtung einer Arbeitsschule für unbemittelte Bürgerstöchter. Weiterhin vom Unterricht ausgeschlossen blieben jedoch Mädchen aus Familien ohne Bürgerrecht.»* Diskriminierung par excellence und das von einer linksgrünen Mehrheit, die sonst immer auf die Barrikaden geht, wenn angeblich irgendjemand diskriminiert wird...

Weber Philippe, Les Vert-e-s: J'aimerais juste préciser encore un point en relation avec le dépôt du postulat urgent dont j'ai parlé précédemment. Il est important de comprendre que si on prend un certain parti aujourd'hui, par rapport à l'aménagement de cette place en renforçant certaines structures de la place comme les murs qui cloisonnent l'espace au milieu de la place, on empêche une meilleure solution au futur. Il faut garder cela en tête au-delà du fait de savoir si le postulat Loderer est mis en œuvre ou pas. En effet, cet élément est certainement plus grave et important pour la suite afin de permettre un aménagement qui ouvre l'espace public et non qui le ferme davantage. J'ai un autre exemple qui fait suite à ce qu'on a pu lire ce matin dans le Journal du Jura à propos des fontaines. Selon notre Maire, je cite: « l'accès à l'eau avec davantage de fontaines en ville, par exemple, fait partie des champs d'action possibles », pour créer des places inclusives et adaptées au climat. Cet exemple afin de vous rappeler que la Source des Romains coule immédiatement en-dessous de

cette place. On peut donc aussi se demander pourquoi cela n'est pas exploité dans ce projet.

Frank Lena, Direktorin Bau, Energie und Umwelt: Ich beginne mit den Vorwürfen bezüglich des fehlenden qualitätssichernden Verfahrens. Nachdem wir die Diskussion in der Fraktion hatten und ich es heute mehrmals gehört habe, so glaube ich, dass das Problem dieses Geschäfts effektiv ist, dass es zu wenig in die Überlegungen der Umgebung eingebettet wurde. Deshalb nun ein paar Worte dazu: Das Geschäft wurde eng mit der Stadtplanung erarbeitet, die Infrastruktur und Stadtplanung sind heute anwesend. Wir haben uns auf folgendes Vorgehen geeinigt: Erstens hat die Stadtplanung ein Nutzungskonzept vom Perimeter erstellt. Das ist ein stadtplanungsinternes Dokument, welches nicht durch den Gemeinderat verabschiedet wurde und aufzeigt, in welche Richtung die verschiedenen Zonen entwickelt werden sollen, die bis hinunter zum Rosiusplatz führen.

Es wird ein zweistufiges Verfahren gemacht. Der erste Teil ist das Projekt, das hier vorliegt und der zweite Teil ist effektiv ein qualitätssicherndes Verfahren, das zu einem späteren Zeitpunkt nachfolgt. Das ist nicht im stillen Kämmerchen entschieden worden, es wurde dem Stadtlabor vorgestellt, das sich mit dem Vorgehen einverstanden erklärt hat. Es ist korrekt, dass es eingangs hätte erklärt werden müssen, damit es richtig eingeordnet werden kann und auch auf das Postulat Loderer hätte Bezug genommen werden können. Doch weshalb verbauen wir uns nichts, wenn wir das Projekt jetzt genehmigen?

Einerseits haben wir gewisse zeitliche Vorgaben oder Dringlichkeiten, weshalb wir das jetzt umsetzen wollen. Nicht nur, weil wir die Gelder vom Agglomerationsprogramm nicht verlieren wollen, sondern auch, weil das «Funi» jetzt in der Sanierung ist und wir danach eine entsprechende Lösung brauchen. Der bestehende Veloplatz soll aus technischen Gründen sinnvollerweise jetzt umgestaltet werden, denn wenn wir die Bushaltekante erhöhen, müssen wir das ganze Terrain bis zum jetzigen Veloplatz erhöhen. Dieser ist aber so klein, dass nicht wahnsinnig viel Spielraum bleibt, wie er gestaltet werden kann.

Das Präjudiz, welches wir schaffen, ist, dass eine Treppe erstellt wird, zum Teil Richtung Stadtgraben. Dort sind Veloabstellplätze vorgesehen, die in einem separaten Geschäft behandelt werden – ich komme darauf zurück. Das sind doppelstöckige Veloabstellplätze, die mit einer Begrünung auf dem Dach geplant sind. Wenn im Wettbewerb etwas anderes herauskommt, wäre es kein Problem, diese zu demontieren und an einem neuen oder anderen Ort hinzustellen. Zum jetzigen Zeitpunkt ist es am sinnvollsten, diese dort zu machen, weil nach der Sanierung des «Funi» im Gebäude keine Veloabstellplätze mehr zur Verfügung stehen werden.

Im Fokus stehen auch, wie von der Aufsichtskommission erwähnt wurde, die Erhöhung der Bushaltekante und die Optimierung des Strassenraums. Kommen wir zum Punkt der Sicherheit. Sie haben recht wegen den Fussgängerstreifen. Es kommt zu gefährlichen Situationen, wenn die Leute zum Bus aussteigen und nachher auf das «Funi» rennen wollen und nicht auf den Gegenverkehr schauen. Umso besser, dass in der Statistik nichts zu finden ist, das heisst, es gab keine Unfälle mit Folgen. Die Statistik ist auf der Seite des Bundesamts für Statistik (BFS) aufzufinden.

Die Frage der Veloabstellplätze ist effektiv ein separates Geschäft. Da das «Funi» jetzt im Umbau ist und wir dort die Veloabstellplätze verlieren, braucht es eine Lösung und das unabhängig von der Platzgestaltung. Denn sollte das Geschäft abgelehnt werden, müssen wir trotzdem eine Lösung haben für die Velos und das würde unabhängig von

der vorgesehenen Gestaltung realisiert werden können. Es würden lediglich die Treppen nach unten fehlen; dies wäre ein bisschen komplizierter, aber es wäre möglich. Das Geschäft wurde gestern vom Gemeinderat genehmigt, aber noch nicht kommuniziert, um bei der Bevölkerung keine Verwirrung zu stiften.

Bezüglich der betroffenen Parkplätze: Diese gehören der Stadt Biel und werden vermietet. Die Mieter sind im Vorfeld avisiert worden und es läuft im Moment eine Lösungssuche.

Dann zur Frage von Herrn Koller betreffend Priorisierung: Der Gemeinderat hat das im Prinzip gleich gesehen, darum kommen die Geschäfte erst jetzt so knapp. Sie wurden ins Agglomerationsprogramm dritter Generation eingegeben und innerhalb dieser Fristen wurde priorisiert. Weil wir jetzt am Ende des Programms sind und entschieden wurde, diese Geschäfte am Schluss zu machen, kommen nun alle auf einmal.

Kurz zu den Kosten: Bei der Anpassung der Bushaltestelle an das Behindertengleichstellungsgesetz müsste die Stadt die Kosten alleine tragen. Das heisst die Stadt Biel hat die Kosten so oder so, da die Verpflichtung zur Anpassung der Bushaltestelle besteht.

Am Anfang, als ich vom qualitätssicheren Verfahren gesprochen habe, habe ich vergessen zu erwähnen, dass wir ein bisschen mehr für die Qualität gemacht haben als bei anderen kleineren Projekten. Wir haben Landschaftsarchitekten einbezogen, die verschiedene Varianten geprüft haben und sich zusammen mit der Denkmalpflege für diese, dem Stadtrat vorliegende Variante entschieden haben. Aufgrund des historisch wichtigen Standorts des Platzes wurden mehr Leute einbezogen und das Geschäft wurde breit abgestützt erarbeitet. Ich danke Ihnen, wenn Sie dem Geschäft heute zustimmen.

Vote

Vu le rapport du Conseil municipal du 18 juin 2025, vu l'art. 44, al. 2, let. a, du Règlement de la Ville du 3 mars 2024 (RDCo 1.0-1), le Conseil de ville de Bienne arrête:

1. Il octroie un crédit d'engagement de 920'000 francs pour le réaménagement de la place située devant la station aval du funiculaire d'Evilard, dont 169'000 francs seront imputés au financement spécial no 29300 5600 « Protection du climat et adaptation au changement climatique » et 29'000 francs au financement spécial no 29300 5500 « Pour une mobilité douce sûre ».
2. Toute dépense supplémentaire due au renchérissement ou à une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée est d'ores et déjà approuvée.
3. Le Conseil municipal est chargé d'exécuter cet arrêté. Il est habilité à procéder à des modifications de projet s'avérant nécessaires ou indispensables, dans la mesure où elles ne changent pas le caractère global du projet. Il est en outre habilité à déléguer cette compétence à la direction responsable.

11. 20250195 Réaménagement de la place Helvetia / Crédit d'engagement

Suter Daniel, au nom de la Commission de surveillance: Cette place doit être réaménagée car elle se situe au centre d'un quartier déjà en zone 30 km/h et le flux du trafic routier mais aussi celui des piétons n'y est pas clair ni sécuritaire. Le projet présenté fait sens et sera en partie subventionné. La commission de surveillance vous recommande de suivre le Conseil municipal.

Schultz Moema, au nom du Groupe PSR: Moi-même, j'ai longtemps traversé ce carrefour à vélo et je sais à quel point cette circulation peut être compliquée. Monsieur Scherrer, contrairement à vous, j'ai déjà eu un accident à cet endroit et je connais d'autres personnes pour qui cela a aussi été le cas. Le Groupe PSR salue le réaménagement proposé et accepte le crédit d'engagement demandé. Ce projet montre une direction juste, moins de voitures, plus d'espaces publics inclusifs et adaptés au climat. C'est l'avenir que nous voulons pour notre Ville et pour ses habitantes et habitants. De plus, nous pouvons profiter de subventions, comme cela a déjà été dit. Il est donc impératif de faire avancer ce projet afin de débiter les travaux très bientôt.

Scherrer Jürg, Fraktion SVP: Selbstverständlich lehnen wir auch dieses Geschäft ab. Sieben Parkplätze, meine Damen und Herren, werden aufgehoben! Sieben Parkplätze, die immer sehr gut besetzt sind, also einem echten Bedürfnis entsprechen. Aber das zählt ja in dieser Stadt nicht mehr! Es gibt aber ein grosses Problem mit der neuen Anlage. Vom Vogelsang herkommend kann heute beim Abbiegen in den Kloosweg noch mit dem Bus gekreuzt werden. Das wird bei der neuen Anlage nicht mehr möglich sein, weil der Bus in dieser Rechtskurve die ganze Strassenbreite braucht. Die Autofahrer müssten dann rückwärts Richtung Vogelsang zurück fahren und dann wird es gefährlich. Der Fussgängerstreifen auf dem Kloosweg, der von Osten nach Westen verläuft, ist unglücklich angelegt. Ich zitiere aus der Verordnung des Bundes betreffend 20er- und 30er-Zonen: *«Die Anordnung von Fussgängerstreifen ist unzulässig. In Tempo-30-Zonen dürfen jedoch Fussgängerstreifen angebracht werden, wenn besondere Vortrittsbedürfnisse für die Fussgänger dies erfordern, namentlich bei Schulen und Heimen.»* 100 Meter vom Platz entfernt befindet sich das Schulhaus Walkermatte, deshalb sind die beiden Fussgängerstreifen Vogelsang und Kloosweg sinnvoll und darum gilt dort auch keine 20er-Zone, sonst wäre nämlich kein Fussgängerstreifen zulässig. Abgesehen davon darf in einer 30er-Zone die Strasse an jedem Ort überquert werden, allerdings ohne Vortritt. Es kommt mir so vor, als ob bei dieser Planung Theoretiker am Werk gewesen sind, die von der Praxis leider keine Ahnung haben.

Schlup Nina, Fraktion SP/JUSO: Die heutigen Traktanden enthalten einige Geschäfte mit den ähnlichen Schlagwörtern: Anpassung an das Behindertengleichstellungsgesetz, Anpassung von Strassen an die heutige Nutzung, Aufwertung des öffentlichen Raumes, Entsiegelung, Begrünung usw. Wenn wir sie geschickt einfädeln, wird ein beträchtlicher Teil der Kosten vom Agglomerationsprogramm übernommen. Bezüglich Helvetiaplatz kann ich aus persönlicher Erfahrung sagen, dass dieser nicht als Platz wahrgenommen wird. In den acht Jahren, in denen mein Schulweg über diesen sogenannten Platz führte, war der einzige Grund, mich dort aufzuhalten, der Kiosk, bei dem ich heimlich Schleckzeug kaufen konnte. Ich bin mir sicher, dass nicht das heimliche Schlecken meinen Eltern grosse Sorgen bereitete, sondern die fehlenden Fussgängerstreifen. Herr Scherrer, ich kann Ihnen bestätigen, dass ich als Kind

durchaus immer die Fussgängerstreifen genutzt habe, so wie sie heute ausgerichtet sind. Es ist sich auch keine schlechte Idee, wenn in Zukunft zusätzlich zu diesen Fussgängerstreifen auch die Geschwindigkeit reduziert wird, weil die Fahrbahn weniger breit ist. Nebst dem, dass der Kiosk mittlerweile geschlossen ist, bin ich der Meinung, dass der öffentliche Raum auch ohne das Versprechen von übermässigem Zuckerkonsum dazu einladen sollte, sich da aufzuhalten. Er soll für die Öffentlichkeit einladend und sicher gestaltet sein. Dabei handelt es sich nicht um eine Revolution oder eine linksgrüne Utopie, sondern nur um eine schrittweise Verbesserung.

Die Fraktion SP/JUSO wird sich dieser schrittweisen Verbesserung sicher nicht entgegenstellen und sie unterstützen. Unsere Kritikpunkte sind dieselben wie beim letzten Geschäft: Wir verstehen die Priorisierung nicht, die bei den Eingaben ins Agglomerationsprogramm vorgenommen wurde und wir sind der Meinung, dass bei solchen sinnvollen Investitionen in den öffentlichen Raum, der Gentrifizierung Rechnung getragen werden muss. Hier wünschen wir uns eine ganzheitliche Politik der Stadt, die gleichermassen in nachhaltige Wohnpolitik investiert. Sonst laufen wir Gefahr, dass wir uns ein schönes neues Biel bauen, welches schlussendlich nicht für die heutigen BielerInnen ist, da diese wegziehen müssen, weil sie sich die Mieten nicht mehr leisten können. Abschliessend kann ich sagen, dass wir gerne dabei sind, wenn wir ein Biel für die Zukunft bauen, solange es ein Biel für alle wird und bleibt.

Buchhofer Kioutsoukis Stefan, Fraktion FDP: Wieder ein Bau- und Platzprojekt, dieser Helvetiaplatz. Ist er überhaupt ein Platz oder eine Quartierkreuzung, die eine gewisse Bedeutung hat, weil sie nahe vom Spital ist? Der Platz wird vielleicht in Zukunft, wenn das Spital weggezogen ist und eine Transformierung stattgefunden hat, eine Bedeutung haben. Dieses Projekt war für uns im Vergleich zum Projekt Leubringenbahn viel umstrittener resp. nicht nachvollziehbar. Wir sehen die Notwendigkeit und den aktuellen Mehrwert hinsichtlich des ganzen Transformationsprozesses nicht, der beim Spital passieren wird. Es wird von einem Platz gesprochen, aber Tempo 30 soll eingeführt werden und die Begegnung, die Möblierung, der Aufenthalt usw. sind Thema...letztendlich ist es eine Kreuzung und eine Bushaltestelle.

Die Bushaltestelle ist dort situiert, wo sie ein Gefälle hat, das deutlich über 6% liegt und eigentlich der Gleichstellung nicht gerecht werden kann. Das ist der Topografie geschuldet und stellt das gleiche Problem dar wie beim Spital. Mit all diesem Wissen stellt sich schon die Frage, ob dieses Projekt dermassen gepusht werden sollte, damit dies noch ins Agglomerationsprogramm reinpasst. Wo ist die Priorisierung? Was soll aufgewertet werden? Wo begegnen sich die Leute in diesem Quartier? Jeder hat einen Riesengarten, es gibt einen wahnsinnigen Freiraum durch den Wald und im Zusammenhang mit dem Schulhaus etc.

In diesem Sinne lehnt die Fraktion FDP dieses Projekt deutlich ab und möchte eigentlich alle bitten, den Fokus auf die Projekte zu setzen, die wirklich einen Mehrwert schaffen. Ich kann mich noch erinnern, vor über 20 Jahren wurden die Bäume auf dem Zentralplatz komplett geräumt. Heute wären wir alle dankbar, wenn diese Bäume noch da wären. Alle waren überzeugt, diese Bäume müssen weg, die Fassaden müssen gezeigt werden. Ich möchte ein wenig an Zurückhaltung und Demut appellieren im Zusammenhang mit dem, was wir heute für wichtig halten. Ich glaube, in 20 Jahren schauen wir anders auf diese Projekte.

Weber Philippe, au nom du Groupe Les Vert·e·s: J'aimerais d'abord remercier le Conseil municipal pour son rapport. Au sein de notre groupe nous avons discuté de ce projet et, contrairement à mon préopinant, nous vous recommandons d'accepter ce

dossier. Il y a beaucoup d'arguments positifs qui plaident en faveur d'une acceptation. En effet, le projet répond aux enjeux importants dans ce secteur, qui ont bien été identifiés même si effectivement on ne peut pas parler d'une place mais d'un carrefour de passage. La vitesse du trafic est réduite à 30 km/h dans tout le quartier et les places de stationnement seront aussi supprimées. Il s'agit de deux éléments traités dans une autre procédure mais cela conditionne le reste et la possibilité de faire un projet relatif aux espaces libérés pour en faire autre chose que simplement parquer des voitures.

Un élément important a relevé est que le sol est déjà perméabilisé et cela permet de planter des arbres même s'il s'agit ici que de deux arbres. Toutefois, ils permettent d'offrir un type de surface qui est différent et permettant d'infiltrer les eaux afin de relâcher ces eaux la nuit pour rafraîchir ce secteur.

Il y a quelques aménagements pour les riverains qui seront prévus, notamment le stationnement pour les vélos. Il reste un élément fondamental dans ce projet, qui est le rehaussement des quais de bus afin de les mettre en conformité avec la loi sur les handicapés ou à personnes de mobilité réduite. Je vous rappelle, à ce sujet, que l'on est en retard par rapport au délai qui était inscrit dans la loi. On note également que la sécurité globale des piétons est largement renforcée et le trafic cycliste bénéficie aussi d'une vitesse de circulation qui est réduite, sans entrave par différents obstacles.

Je peux encore dire que le coût et la technicité du projet sont aussi limités. Les travaux sont cofinancés par la Confédération de nouveau dans le cadre du projet d'agglomération. Il est donc hors de question de renoncer à cette subvention. car ce projet coche toutes les cases de l'initiative climat urbain et des bases de planification de la Ville, comme le plan sectoriel vélo par exemple ou d'autres planifications comme celle de l'agglomération Biel-Bienne Seeland.

Nous souhaiterions tout de même nuancer ce projet en invitant le Conseil municipal et les techniciens à faire preuve de sensibilité, par exemple pour que les arbres qui seront plantés bénéficient d'un apport en eau suffisant pour ne pas qu'ils meurent et d'un substrat aussi favorable que possible à un développement de l'arbre afin qu'il ne ressemble pas à une petite tige au bord de la route. Il faudrait aussi revoir l'emplacement du stationnement prévu pour les vélos qui est, selon les plans actuels, prévu à l'opposé de l'arrêt de bus. On donne toutefois toute notre confiance au service responsable de l'exécution des travaux pour traiter ces points lors de la réalisation du projet. Je vous remercie encore d'accepter ce projet.

Eggli Roland, Fraktion GLP+: Es ist nicht viel Negatives über dieses Projekt zu sagen und es ist erwähnenswert, dass wir die Unterstützung des Agglomerationsprogramms erhalten. Eigentlich ist es aber das gleiche Muster, das wir öfters haben und mir ein bisschen zu denken gibt. Der Grund dafür ist, dass wir von einem Verpflichtungskredit von CHF 490'000 sprechen. Dank dem Agglomerationsprogramm betragen die Nettoinvestitionskosten nur CHF 200'000. Aber wir sollten im Hinterkopf haben, dass unsere Abschreibungen bzw. die jährlichen Kapitalfolgekosten, nicht auf CHF 200'000 sondern CHF 490'000 berechnet werden. Es kommt mir so vor, wie wenn jemand mir einen Rolls-Royce schenken würde. Im ersten Moment würde ich mich sehr freuen, aber spätestens, wenn ich für den Service in die Garage muss und ihn unterhalten muss, ist der Spass vorbei. Hier habe ich das Gefühl, wir müssen aufmerksam bleiben, damit wir solche Themen im Auge behalten, um langfristig unsere Finanzen im Griff zu haben.

Schultz Moema, PSR: Je souhaiterais encore réagir à des remarques que j'ai entendu à mon sujet après ou lors de ma prise de parole. J'estime savoir rouler à vélo et je trouve inapproprié de douter de mes compétences et expériences. Je prierais les personnes concernées d'éviter ce genre de commentaires à l'avenir.

Schlup Katharina, GLP: Ich möchte zwei Themen aufgreifen: Die Sicherheit und der Zeitgeist. Ich habe drei Kinder in diesem Quartier grossgezogen, eines davon mag Schleckereien (*Gelächter*). Meine Kinder waren in diesem Quartier alleine unterwegs sowie auch in der ganzen Stadt. Auf der einen Seite haben wir heute mehr Verkehr als vor 15 Jahren, wir haben aber auch Eltern, die ängstlicher sind. Der Raum beim Helvetia-Platz, der geschaffen werden kann, ist ein Treffpunkt. Im Moment ist es nur eine Kreuzung, es ist aber so, dass jeden Morgen und jeden Mittag die Grosseltern und Eltern mit den Kindern unterwegs sind und die Kinder zusammen einsammeln, damit danach ein Eltern- oder Grosselternteil 5-6 Kinder begleiten kann. Das war aus verschiedensten Gründen zu der Zeit, als meine Kinder dort in die Schule gegangen sind, noch nicht nötig. Das ist auch ein Teil des Zeitgeistes. Mit dem Zeitgeist ändern sich die Bedürfnisse der Anwohnenden und ich glaube, dem müssen wir gerecht werden. Wir bauen unsere Stadt nicht für die Architekten, sondern für die, die im Quartier wohnen. Das sind Erwachsene, das sind aber auch Kinder. Im Nachhinein kann dann beurteilt werden, was Zeitgeist gewesen ist und was nicht.

Berclaz Cappelletti Pascale, parteilos: Ich wohne noch nicht so lange in diesem Quartier und meine Kinder sind erwachsen. Es wurde viel gesagt, Argumente dafür und dagegen. Unsere Fraktion wird das Geschäft ablehnen. Das Hauptargument für uns ist das Spitalareal: Zuerst einmal abwarten, was da passiert, bevor wir wieder Geld ausgeben. Es ist eben ein «Zückerli», denn es zahlt jemand mit, aber wir müssen trotzdem als Stadt Biel auch Geld in die Finger nehmen. Und das Beaumontquartier ist ein sehr grünes Quartier mit Naherholung etc. Also ich denke, das Geschäft sollte nicht Priorität 1 der Stadt sein.

Frank Lena, Direktorin Bau, Energie und Umwelt: Ich wiederhole mich ein wenig, aber das liegt daran, dass die letzten Projekte sehr ähnlich sind. Das vorliegende Projekt ist im Agglomerationsprogramm dritter Generation integriert. Es ist mir wichtig, noch einmal zu erläutern, wie die Agglomerationsprogramme funktionieren. Im Vorfeld, d. h. Jahre im Voraus, werden Projekte eingegeben, vom Kanton gesammelt und beim Bund eingegeben. Was bedeutet, dass dieses Projekt schon lange im Agglomerationsprogramm enthalten. Wird das Projekt vom Stadtrat abgelehnt, so erhalten wir keine entsprechende Finanzierung seitens Agglomerationsprogramm. Sollten wir zu wenige Projekte realisieren, die wir eingegeben haben, laufen wir Gefahr, dass wir künftig penalisiert werden. Das ist keine Drohung, sondern eine Tatsache. Burgdorf musste dies vor kurzem erleben.

Das Projekt macht jetzt Sinn, weil die Bushaltestelle dort bleibt, da das Quartier weiterhin erschlossen wird, egal was mit dem Spitalzentrum-Areal geschieht, und wir die gesetzliche Verpflichtung haben, die Bushaltestelle umzubauen. Was ich beim vorgängigen Geschäft bezüglich Finanzierung gesagt habe, gilt auch für das vorliegende Geschäft. Es geht jedoch nicht nur einfach darum, Geld abholen zu können. Wir sind der Überzeugung, dass es sinnvoll und wichtig ist, wie Frau Katharina Schlup es gut dargelegt hat, so kleinere Plätze zu schaffen.

Auch wenn es kein riesiges Projekt ist, besteht der Anspruch, die Bushaltestelle zu sanieren und die Verkehrs- resp. Sicherheitsprobleme zu lösen. Als tollen Nebeneffekt

können wir den Platz freispielen und umgestalten. Da der Gemeinderat Tempo 30 bereits verabschiedet hat und die Parkplatzaufhebungen bereits beschlossen sind, ist auch der Zeitpunkt der Umsetzung sinnvoll. Es gibt kleine Plätze, die durchaus für die Leute, die dort wohnen, einen Mehrwert bieten, sei es nur für eine Pause oder um dort zu warten oder die Kinder abzuholen. Das Wichtigste ist gesagt worden, ich danke, wenn Sie dem Projekt zustimmen.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Etant donné que la parole n'est plus demandée, nous allons pouvoir passer au vote. Je prie les personnes qui soutiennent ce projet de voter «oui» et celles qui s'y opposent de voter «non».

Vote

Vu le rapport du Conseil municipal du 18 juin 2025, vu l'art. 44, al. 2, let. a, du Règlement de la Ville du 3 mars 2024 (RDCo 1.0-1), le Conseil de ville de Bienne arrête:

1. Un crédit d'engagement de 490'000 francs (n° 56000.0515) est approuvé pour réaménager la place Helvetia, dont 124'000 francs sont à la charge du financement spécial « Protection du climat et adaptation au changement climatique » (n° 29300.5600) et 4'000 francs à la charge du financement spécial pour une mobilité douce sûre (n° 29300.5500).
2. Toute dépense supplémentaire due au renchérissement ou à une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée est d'ores et déjà approuvée.
3. Le Conseil municipal est chargé d'exécuter cet arrêté. Il est autorisé à procéder aux modifications de projet qui s'imposeraient ou s'avéreraient nécessaires dans la mesure où elles ne changent pas le caractère global du projet. Il est en outre habilité à déléguer cette compétence à la direction responsable.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je pense avoir été un peu trop optimiste en imaginant pouvoir faire cette séance sans pause. Je vous propose donc de commencer à traiter le prochain objet puis motiver les urgences des interventions déposées et ensuite interrompre la séance aux environs de 20h.

12. 20250199 Réaménagement du carrefour route de Soleure/Longue-Rue / Crédit d'engagement

Demierre Patrick, Aufsichtskommission: Noch ein drittes, ähnliches Projekt wie die zwei vorherigen, daher fasse ich mich kurz: Es geht um Platzverhältnisse, den Zustand der Strasse, die Frequentierung der Kreuzung. Ein Punkt, den wir in der Aufsichtskommission kritisiert haben, betrifft die Priorisierung der Blaulichtorganisationen, da die Kreuzung ein wesentlicher Verkehrsknoten ist. Freundlicherweise hat Frau Frank dies aufgenommen und die Aufsichtskommission stimmt dem Geschäft grossmehrheitlich zu.

Maurer Stefan, Fraktion SVP: Zwischen 2013 und 2024 wurden an dieser Kreuzung sechs Unfälle mit Verletzten unter Beteiligung von motorisiertem Individualverkehr

sowie ein schwerer Unfall mit einem Fahrrad registriert. Aufgrund dieser Tatsache ist es richtig, die Kreuzung sicherer zu machen. Dies geschieht jedoch schon im Zuge der neuen Ampelanlage und den entsprechenden Anpassungen durch den Kanton. Wir sehen daher keinen Bedarf, den Bypass zu entfernen und einen Begegnungsraum zu erstellen. Die behindertengerechte Anpassung der Bushaltestelle könnte ohne die Aufhebung des Bypasses realisiert werden.

Es gibt es immer einen Weg, er muss nur gesucht oder eben gewollt werden. Wer will sich an einer viel befahrenen Strasse in dieser Begegnungszone aufhalten? Mir würde dies jedenfalls nicht zusagen. Wie solche Begegnungszonen an befahrenen Strassen funktionieren, sehen wir als Beispiel beim Zihlplatz. Dort wurde mit ähnlichen Argumenten ein Begegnungsplatz geschaffen, an dem aber grösstenteils Begegnungen ausbleiben, denn es sind kaum Personen anzutreffen, ausser sie warten auf den Bus.

Weiter wird bei der Begrünung und Umgestaltung mit dem verbesserten Mikroklima argumentiert. Wir reden von einer Fläche von 17 mal 17 Meter. Der Nutzen für das Stadtklima wird sich eher sehr in Grenzen halten. Ich denke, es hat in der Stadt Biel genügend Hotspots, welche sehr frequentiert sind und priorisiert behandelt werden müssten. Als bestes Beispiel gilt der zubetonierte und katastrophale Zentralplatz.

Als letzten Punkt möchte ich noch die Antwort zur Spezialfinanzierung aus Klimaschutz und Klimaanpassung ansprechen. Gemäss dem Gemeinderat kann dieses Geld ordnungsgemäss aus der Spezialfinanzierung entnommen werden. Ich habe mir die Frage gestellt, ob schon Gelder vom ESB in diesen Topf geflossen sind, bevor über die Streichung der Abgaben zur Energieeffizienz im Stadtrat abgestimmt wurde. Falls ja, wäre dies noch aufzuarbeiten.

Das Geschäft wird von der Fraktion SVP klar abgelehnt.

Meier Julian, Fraktion SP/JUSO: Die Fraktion SP/JUSO wird dem Gemeinderat folgen und das Geschäft unterstützen. Mit diesem Geschäft werden zwei wichtige Verbesserungen für ein soziales Biel erzielt. Die Bushaltestellen werden nach den Vorgaben des Behindertengleichstellungsgesetzes umgebaut, was den ÖV für eine vulnerable Gruppe zugänglicher macht. Das ist nötig und sehr begrüssenswert. Und zweitens werden wichtige Verbesserungen für den nachhaltigen Verkehr erzielt; besonders erfreulich sind die Velowege an der Länggasse und die verbesserte Situation für Velofahrende bei den Ampeln. Das erhöht die Sicherheit der Velofahrenden und ermöglicht es, dass mehr Menschen auf eine nachhaltige Mobilitätsform umsteigen. Es muss ein Ziel von uns allen sein, mehr Menschen von einer sauberen und nachhaltigen Mobilitätsform zu überzeugen und das schaffen wir nur, wenn sie sicher und attraktiv ist. Der Bypass ist deswegen ein grosses Problem, weil dort gefährliche Situationen für Velofahrende entstehen.

Es gibt ein kleines Aber: Wir müssen zur Kenntnis nehmen, dass es ein weiteres nicht sehr ambitioniertes Projekt ist, denn trotz den erschwerten Bedingungen mit der Kantonalstrasse, wäre es für unsere Fraktion wünschenswert, dass der nachhaltige Verkehr konsequenter gefördert wird und z. B. breitere Velostreifen oder baulich abgetrennte Velowege vorgesehen werden. Wir begrüssen grundsätzlich die Umgestaltung des Platzes mit sickerfähigen Böden und mehreren neuen Bäumen. Auf Nachfrage wurde mir mitgeteilt, dass die zwei bestehenden Bäume aufgrund von Krankheit gefällt werden müssen. Es ist deshalb zu begrüssen, dass fünf neue Bäume gesetzt werden und so Hitzeinseln vorgebeugt werden können. Ob dieser Platz wirklich eine hohe Aufenthaltsqualität aufweisen wird, das sei dahingestellt. Trotzdem ist das

vorhandene Projekt eine deutliche Verbesserung zum Ist-Zustand und deshalb danken wir Ihnen, wenn Sie dem Geschäft ebenfalls zustimmen.

Roquet Hervé, au nom du Groupe PSR: Je vais faire court car notre groupe soutiendra ce crédit d'engagement. Ce projet est, avant tout, une nécessité pour mettre à jour des infrastructures vieillissantes ou dépassées, comme le fameux bypass. Il est toujours intéressant de voir comment la circulation ou comment Les urbanistes ont vraiment transformé nos villes avec ce genre d'idée de génie que l'on regrette après-coup. Il s'agit maintenant de s'en débarrasser. Ce projet permet d'améliorer très concrètement la mobilité douce et cycliste ainsi que l'accès aux transports publics des personnes en situation de handicap. Il est donc important de le soutenir car c'est ce type d'aménagement que nous devons multiplier afin d'encourager l'usage du vélo en toute sécurité dans notre Ville. Ces derniers permettent aussi d'améliorer la qualité de vie des riverains des grands axes de circulation de notre Ville. Nous remercions le Conseil municipal et l'Administration pour ce travail et recommandons d'accepter ce crédit.

Suter Daniel, au nom du Groupe PRR: Alors que les deux affaires que nous venons de traiter gardent, pour l'essentiel, le flux de trafic que nous connaissons, l'affaire de la route de Soleure le modifie de manière significative en supprimant le bypass qui rejoint directement la Longue-Rue. Il s'agit d'une mesure, selon le Conseil municipal, indiquée pour aménager un arrêt de bus accessible et conforme aux exigences de la loi sur les handicapés et qui permettrait en même temps de simplifier les flux de circulation, d'optimiser les trajets et de réduire les conflits entre usagères et usagers. Par ailleurs, les aménagements avec du mobilier urbain et des espaces verts offriraient un nouvel espace de rencontre et de détente à la population locale et contribueraient à l'embellissement du quartier, le tout entraînant, je cite: *«une réduction des embouteillages et la promotion des transports publics qui contribueront à diminuer les émissions polluantes.»* L'argument du Conseil Municipal peut nous surprendre car on peut se demander pourquoi la loi sur les handicapés nous obligerait elle d'aménager l'arrêt de bus sur la route principale, alors qu'il pourrait l'être à l'abri dans le bypass.

De plus, comment s'imaginer un espace de détente et de rencontre sur un carrefour à grand trafic le long d'un axe principal ? Comment expliquer le miracle que la suppression d'un bypass puisse contribuer à réduire les bouchons devant le carrefour ? En réalité, ce projet s'inscrit en parfaite ligne directe dans cette idée qui consiste à faire de l'axe nord une rue invitant à la flânerie en réduisant la surface de circulation et en obstruant le trafic individuel motorisé le plus possible. Ceci dans le but ultime à inciter la population par toutes sortes d'entraves à changer son mode de transport. A cette fin, la diminution de la surface de circulation et l'aménagement d'un arrêt de bus au beau milieu de la route, juste avant le feu de circulation, sont des mesures parfaitement indiquées.

Le Conseil municipal et son Administration poursuivent leurs objectifs avec une efficacité redoutable et une stratégie de longue haleine. Ceci, au grand plaisir de la majorité écolo-socialiste de ce Conseil mais au grand damne par contre de notre Ville et son rôle de centre régional, car les faits sont têtus, le trafic continuera d'augmenter. Toutefois, je tiens à rappeler qu'avant de se laisser éduquer par la politique biennoise, les populations qu'elle vise iront voir ailleurs. Enfin, les bouchons provoqués délibérément par cette politique ne favoriseront ni la qualité de vie aux endroits concernés, ni la protection du climat.

C'est peut-être l'occasion aussi de dénoncer une autre « biennoiserie » qui est de jouer à « cache-cache » avec des financements spéciaux dans l'objectif manifeste de donner l'impression d'une affaire financièrement favorable. Ce jeu se voit, par exemple, dans l'affaire de l'aménagement de la place Helvetia avec un investissement brut de 490'000 fr. tout en affirmant qu'en fin de compte il ne restera que 72'000 fr. à amortir par le compte ordinaire de la ville de Bienne. Cette affirmation est techniquement correcte mais propre à occulter les faits que les fonds propres de la Ville de Bienne sont touchés de la même manière avec ou sans financement spéciaux, les comptes ordinaires étant chargés au moment de l'attribution des moyens aux financements spéciaux.

On remarque aussi que chacun de ces rapports comportent plusieurs pages d'explications et de jonglages entre trois ou quatre financements spéciaux et le calcul des différentes contributions de ces financements. Il s'agit, sans doute, du résultat d'un travail de plusieurs heures d'un collaborateur ou une collaboratrice qualifiée. Il est urgent dans l'intérêt d'une administration franche, efficace et simple, d'en finir avec ce jeu. La récente réponse du Conseil municipal à une intervention du PRR donne un signal intéressant dans ce sens. Tout cela pour vous dire que notre Groupe refuse ce projet.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je vous propose d'interrompre ce débat et de le reprendre après la pause. Nous allons, toutefois, encore avant la pause, procéder à la motivation des deux interventions urgentes déposées.

- 13. Motivation de l'urgence de l'interpellation interpartis urgente, Berclaz Pascale, Groupe Avenir Bienne/Centre, Urweider Vera, Groupe Avenir Bienne/Centre, Benz Raphael, Groupe Avenir Bienne/Centre, Hamdaoui Mohamed, Groupe Avenir Bienne/Centre, Michel Tamara, Groupe PVL+, Lindegger Reto, FDP, Bord Pascal, PRR, Schneider Sandra, UDC, Heiniger Peter, POP, « Taxe douanières US: quelles conséquences pour Bienne? »**

Berclaz Cappelletti Pascale, Fraktion Zukunft Biel/Mitte: Wir möchten eine Einschätzung vom Gemeinderat zur Situation mit diesen 39% Zölle, die seit zwei Wochen gelten. Wir haben es gehört und wissen es, dass es stark Betroffene geben wird und wir möchten eine Einschätzung darüber erhalten, was dies für die Unternehmen, die Mitarbeitenden, das ganze Gebiet Biel-Seeland und eventuell für potenzielle Steuereinnahmen bedeutet.

L'urgence est accordée.

- 14. Motivation de l'urgence du Postulat interpartis urgent, Weber Philippe, Groupe Les Vert-e-s, Koller Levin, Groupe PS/JS, Boly Kady, Groupe PSR, Briechle Dennis, Groupe PVL+, Buchhofer Stephan, Groupe FDP, « Mettre en œuvre le postulat Loderer « Une correction d'ordre historique » maintenant! »**

Weber Philippe, au nom du Groupe Les Vert-e-s: Vous avez entendu le titre de notre intervention et nous en avons déjà parlé lors du débat sur le réaménagement de la

place de Helvetia. L'urgence se trouve dans le fait qu'il est important d'obtenir une réponse du Conseil municipal sur l'intervention déposée par notre ancien collègue Loderer. Le Conseil municipal avait promis de mettre en œuvre ce postulat rapidement mais il ne l'a encore pas fait. Ce projet est l'occasion de le faire immédiatement.

L'urgence est accordée.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Avant de vous souhaiter un bon appétit, je tiens encore à vous rappeler qu'en fin de séance, nous dirons aurevoir à notre collègue Pascal Bord. Bon appétit!

Interruption de la séance: 20.00h – 21.00h

12. 20250199 Réaménagement du carrefour route de Soleure/Longue-Rue / Crédit d'engagement (Suite)

Corbaz Catherine, au nom du Groupe Les Vert·e·s: Je ne vais pas allonger les débats et répéter les arguments qui ont été amenés avant la pause. Il s'agit avant tout de remplacer des feux qui sont désuets, d'améliorer l'accès aux transports publics, d'améliorer les passages de vélos et j'en passe. Je profite de rappeler que la loi sur les droits égaux des personnes handicapées a été votée il y a plus de dix ans. Elle a pour but de tout mettre en œuvre afin d'éliminer les inégalités qui frappent les personnes en situation de handicap. De plus, l'accès aux transports publics était prévu pour décembre 2023 mais nous sommes en 2025 et nous n'avons pas encore appliqué cette loi pour tous les arrêts de transports en commun. Il s'agit là de l'argument le plus important afin de prouver la nécessité de soutenir ce projet. Je vous remercie de bien vouloir soutenir cette proposition.

Gerber Andreas, Fraktion FDP: Es ist nicht wirklich erstaunlich, dass wir uns für das Geschäft nicht erwärmen können. Es hat nichts damit zu tun, dass wir zweifelsohne dafür sind, dass Übergänge so gebaut werden, dass die Leute mit Handicap sie nutzen können. Ich persönlich staune über Punkt 7: CHF 130'000 für Grünelemente und Möblierung. Werden da irgendwelche Ledersofas hingestellt und Bonsaibäume bestellt? Ich bin überzeugt, dass das kein Ort ist, wo die Leute verweilen wollen. Ich bin sehr gespannt auf die Erklärung der Gemeinderätin, bevor ich sage, ob ich schockiert bin oder nicht, aber ich habe das Gefühl, der Posten ist sehr überbudgetiert.

Francescutto Luca, UDC: Quand allez-vous, en tant que Conseil municipal, cesser de produire de tels projets inutiles et coûteux?

On nous parle d'un carrefour stratégique où la priorité devrait être la sécurité et la fluidité du trafic. Toutefois, on nous propose une place paysagée, trois arbres et quelques pavés drainants! Ce carrefour n'a pas vocation à devenir un parc. Il s'agit d'un nœud de circulation, un lieu de passage et pas un lieu de vie. Les habitantes et habitants qui passent par-là, veulent des trajets sûrs et rapides, pas un banc en bois exotique sous un arbre qui étouffe sous la pollution. Ce projet illustre une manière de faire qui est devenue une habitude dans notre Ville. Chaque projet, même technique, doit être enrobé d'une couche pseudo-écologique pour qu'on puisse le vendre au

public. Regardez ce qui a été fait sur la place Guisan. On a remplacé un carrefour clair et fonctionnel par un espace dit convivial avec du mobilier moderne et quelques plantations. On se retrouve avec une zone mal utilisée et mal entretenue, qui a coûté une fortune et qui n'a rien résolu aux problèmes de circulation. Un autre exemple est la rue centrale où on y a installé des aménagements décoratifs, des bacs à fleurs et du pavé écologique mais sans régler les problèmes de circulation et de sécurité des cyclistes tout en laissant des commerçants et commerçantes mécontents. Ceci, dans le seul but de se donner une image verte. Et maintenant, on recommence à la route de Soleure et la Longue-Rue avec exactement le même schéma.

Enfin, on gonfle la facture en ajoutant des éléments accessoires qui n'ont rien à voir avec l'objectif initial. Je le dis sans détour, c'est du co-blanchiment politique car planter trois arbres à un carrefour bruyant ne change rien au climat ni poser un revêtement perméable sur 10 m² n'aura aucun effet sur la biodiversité. Ces mesures servent uniquement à cocher une case et à donner bonne conscience aux partisans d'un verdissement de façades. C'est pourquoi, je me permets d'interpeler nos collègues Verts en leur demandant de ne pas venir à la tribune nous raconter que ce projet va sauver la planète. Les citoyens ne sont pas dupes. Ils voient bien qu'il s'agit d'un habillage idéologique et non d'une politique environnementale sérieuse. Les vraies priorités sont oubliées.

Pendant qu'on dilapide des centaines de milliers de francs pour ces gadgets verts, les vrais problèmes de mobilité demeurent. Conclusion, ce projet illustre une dérive large, transformer chaque intervention technique en vitrine verte au détriment de la fonctionnalité et du bon sens. Cette manière de faire n'améliore ni la sécurité, ni la mobilité, ni même le climat. Elle gaspille l'argent public et finit par décrédibiliser la politique municipale. Assez d'illusions, ce carrefour doit être sécurisé et modernisé et il faut supprimer ces artifices paysagers afin de concentrer nos ressources sur l'essentiel.

Weber Philippe, au nom du Groupe Les Vert-e-s: Je prends la parole afin de relever une contradiction sur ce qui vient d'être dit par notre collègue Francescutto. Par vos propos, vous minimisez les effets du projet en disant que cela ne va pas faire une révolution, ni apporter quelque chose sous l'angle de la biodiversité, ni répondre à nos problèmes liés au réchauffement climatique. Toutefois, en même temps, vous dites que la dérive liée à ce projet est immensément large et crée des problèmes incroyables pour la Ville. Il faudrait vraiment un peu regarder la mesure de ce que vous dites et éviter ce genre de contradiction.

Frank Lena, Direktorin Bau, Energie und Umwelt: Vor der Pause wurde gesagt, dieses Projekt sei gleich wie die zwei vorhergehenden Geschäfte. Das stimmt so nicht. Im vorliegenden Projekt ist der Kanton im Lead, es ist nicht die Stadt Biel. Insofern müssten Sie die Kritik in erster Linie auch beim Kanton deponieren. Die umstrittene Grünfläche gibt es in erster Linie, weil der Kanton ein partizipatives Verfahren durchgeführt hat und das ein starker Wunsch war, der daraus resultiert ist. Auf der anderen Seite wird durch die geplanten Massnahmen auch Fläche gewonnen und dann ist es sinnvoll, diese zu begrünen. Es ist sicher so, dass wir mit den einzelnen Flächen des vorliegenden Projekts und der vorhergehenden Geschäfte die Welt nicht retten können. Aber es ist trotzdem wichtig, dass wir überall dort, wo wir können, versickerbare Flächen erstellen und Bäume pflanzen. So können wir die Entstehung von Hitzeinseln reduzieren und die Kanalisation entlasten, weil das Wasser versickern kann.

Zu den genauen Kosten der Grünflächen kann ich Ihnen leider nicht Auskunft geben, ich kann aber sagen, dass es den ganzen Teil an Grünflächen betrifft und kein Mobiliar wie Ledersofas. Der Kanton hat den Lead für das Projekt, weil die Lichtsignalanlage veraltet ist und so die Gesamtsituation für die Sicherheit verbessert werden kann. Die Bushaltestelle wird neu geplant und der Bypass fällt weg. Die Grünfläche beträgt 300 m² und nicht wie vorher karikiert 10 m².

Es stellt sich tatsächlich die Frage, ob das nun ein Ort wird, wo sich die Leute lange aufhalten werden. Aber das Projekt entspricht dem Wunsch aus der Bevölkerung vor Ort. Ausserdem macht es aus einem weiteren Grund Sinn: Es betrifft die Eingangspforte zur Stadt Biel und die verdient eine Gestaltung, die signalisiert, jetzt fahren Sie in das urbane Gebiet hinein. Der Sprecher der Aufsichtskommission hat die Situation bezüglich Blaulichtorganisationen angesprochen. Wir haben diese zwar ins Projekt miteinbezogen, werden aber diesen Punkt noch genauer anschauen. Im Zentrum des Ganzen steht immerhin die Sicherheit, die erhöht werden soll.

Herr Maurer hat zwei Punkte erwähnt, die ich gerne aufgreifen möchte: Das ESB-Reglement hat nichts mit dem Geschäft direkt zu tun. Im November 2024 war das entsprechende Geschäft traktandiert, mit welchem das ESB-Reglement geändert wurde, um zu klären, wie die «Spezialfinanzierung Klima» künftig gespiesen wird. Insofern ist bis zur Reglementsänderung das Geld vom ESB geflossen, wie es vorgesehen war, aber nach der Änderung nicht mehr. Sie haben zudem erwähnt, Herr Maurer, dass der Zentralplatz höhere Priorität hätte. Zurzeit sind die Arbeiten für die Sanierung des Zentralplatzes im Gang und parallel dazu arbeiten wir an der Gestaltung der Oberfläche. Es ist vor allem noch eine Anpassung vorgesehen, die ziemlich sicher in Stadtratskompetenz sein wird und ich freue mich jetzt schon auf Ihre Unterstützung. Ich freue mich aber auch über die Unterstützung zum vorliegenden Geschäft.

Vote

Vu le rapport du Conseil municipal du 18 juin 2025, vu l'art. 39, al. 1, let a, du Règlement de la Ville du 3 mars 2024 (RDCo 1.0-1), le Conseil de ville de Bienne arrête :

1. Un crédit d'engagement n°56000.0488 de 800'000 francs bruts est approuvé pour réaménager le carrefour route de Soleure/Longue-Rue, dont 144'000 francs à la charge du financement spécial n°29300.5600 « Protection du climat et adaptation au changement climatique » et 13'000 francs à la charge du financement spécial 29300.5500 « Pour une mobilité douce sûre ».
2. Toute dépense supplémentaire due au renchérissement ou à une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée est d'ores et déjà approuvée.
3. Le Conseil municipal est chargé d'exécuter cet arrêté. Il est habilité à procéder à des modifications de projet s'avérant nécessaires ou indispensables, dans la mesure où elles ne changent pas le caractère global du projet. Il est en outre habilité à déléguer cette compétence à la direction responsable.

15. 20250008 Motions et postulats adoptés – Délai de deux ans / Demandes visant à radier du rôle ou à prolonger le délai de réalisation au sens des art. 42 et 43 du Règlement du Conseil de ville:

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Le point suivant de l'ordre du jour est l'exercice biennuel des prolongations de délais des interventions en cours. Je souhaitais vous rendre attentifs au fait que les décisions que nous avons prises hier soir, notamment sur le règlement du Conseil de ville rendent un certain nombre de propositions obsolètes. Cela concerne essentiellement les interventions traitées par la Mairie et aussi quelques-unes de la direction des finances. Je vous liste les interventions concernées. Pour la Mairie, il s'agit des points 1, 3, 4, 5, 10, 11, 16 et 19 et pour la direction des finances, il s'agit des points 3 et 5.

Après ces informations, je vous propose de vous citer les interventions direction par direction et point par point et vous demandez la parole si la proposition est contestée ou si vous en voyez le besoin. Etant donnée l'absence de Madame Glenda Gonzalez-Bassi, Monsieur Beat Feurer la suppléera.

15.1 Mairie

2. Postulat interpartis 20130123, Roland Gurtner, Passerelle, Pablo Donzé, Les Verts, « Réalisation d'un plan piétons à Bienne »

Sprenger Titus, Grüne: Es ist sehr erfreulich, dass das Anliegen aus diesem Postulat sich in Umsetzung befindet, aber ob dann das Ergebnis dem entspricht, das ursprünglich gefordert wurde, können wir erst beurteilen, wenn die Arbeiten dazu abgeschlossen sind und das Ergebnis öffentlich ist. Das ist zurzeit noch nicht möglich, daher beantrage ich eine Fristverlängerung um ein weiteres Jahr.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Der Prüfauftrag, den der Gemeinderat erhielt, ist umgesetzt. Er hat es geprüft und entsprechend auch behandelt resp. es ist in der Umsetzungsphase und das ist der Sinn und Zweck eines Postulats. Deshalb empfiehlt Ihnen der Gemeinderat die Abschreibung des Vorstosses.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Nous allons pouvoir passer au vote sur ce point. Il est relativement simple et ce sera le cas pour toutes les différentes autres propositions qui s'opposeront au Conseil municipal. Les personnes qui votent «oui» soutiennent la proposition du Conseil municipal et celles qui votent «non», dans ce cas, soutiennent la proposition de prolongation de 1 an.

Vote

- sur la proposition de Titus Sprenger, Les Vert-e-s, de prolonger le délai de réalisation jusqu'en août 2026.

La proposition est acceptée.

7. Motion interpartitis 20170082, Reto Gugger, PBD, Lena Frank, Les Verts, Miro Meyer, JS, Glenda Gonzalez, PSR, Sandra Schneider, UDC, Julien Stocker, PVL, Dana Augsburg-Brom, SP, Judith Schmid, POP, Pascal Bord, PRR, Franziska Molina, PEV, « AGGLOlac : octroi des terrains à bâtir en droit de superficie »

Koller Levin, SP: Es geht darum, dass das Land im AGGLOlac-Perimeter nicht verkauft wird, sondern höchstens im Baurecht abgegeben werden soll. Ich möchte die Gelegenheit nutzen, um in Erinnerung zu rufen, was mit diesem Projekt geschah. Der Gemeinderat hat mit einem profitorientierten Immobilienkonzern 10 Jahre an der Bevölkerung vorbei geplant und zum Schluss haben die Bieler Bevölkerung und ihre politische Vertretung das Projekt abgelehnt.

Die Stadt Biel ist für Immobilienkonzerne – nicht Industriebetriebe – kein guter Standort, um zu investieren, weil die BielerInnen bezahlbaren Wohnraum wollen und keine Immobilienspekulationen. Im Hinblick auf das Spitalreal sollten die Immobilienkonzerne im Hinterkopf behalten, dass immer ein grosses Risiko besteht, wonach am Ende ein Projekt politisch nicht angenommen wird. Auch der Gemeinderat sollte bei der Überbauung des Spitals nicht denselben Fehler machen und wieder auf profitorientierte Immobilienkonzerne setzen. Von Anfang an auf die richtige Strategie setzen, heisst auf den gemeinnützigen und städtischen Wohnungsbau setzen, damit am Schluss ein erfolgsversprechendes Projekt realisiert werden kann. Ich danke Ihnen, wenn Sie diesen Vorstoss ebenfalls nicht abschreiben wollen.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je précise que la demande qui vient d'être faite est de prolonger le délai de 2 ans.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Herr Koller, ich muss Sie leider enttäuschen. Es ist aktuell nicht vorgesehen, die betroffenen Parzellen einem neuen Projekt zuzuführen, dafür sind weder Vorarbeiten im Gange noch irgendwelche Ideen vorhanden. Sie sind nicht verplant und es ist auch kein konkretes Projekt in der «Pipeline». Der Vorstoss hat den Titel «AGGLOlac: Abgabe des Baulandes im Baurecht» und der bezieht sich explizit auf das Projekt AGGLOlac, Sie wissen alle, dieses Projekt ist gestorben und es wird nicht auferweckt. Aber auch grundsätzlich macht dieser Vorstoss keinen Sinn mehr. Wenn wir Land verkaufen, ist der Stadtrat die zuständige Behörde, die diesem Geschäft zustimmen müsste und somit entscheidet. Sie wollen einen Vorstoss nicht abschreiben, der aus der Sicht des Gemeinderates seinen historischen und praktischen Sinn verloren hat. Deshalb empfehle ich Ihnen, dem Gemeinderat zu folgen.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Nous pouvons passer au vote et comme je l'ai dit précédemment, les personnes qui votent «oui» soutiennent la proposition du Conseil municipal et celles qui votent «non» soutiennent la proposition de prolongation de deux ans.

Vote

- sur la proposition de Levin Koller, PS, de prolonger le délai de réalisation jusqu'en août 2027

La proposition est acceptée.

8. Postulat interpartis 20170083, Urs Scheuss, Les Verts, Salome Strobel, SP, Levin Koller, JS, Max Wiher, PVL, Roland Gurtner, Passerelle, Glenda Gonzalez, PSR, « Itinéraire cycliste express à Bienne ! »

Koller Levin, Fraktion SP/JUSO: Dieser Vorstoss verlangt, dass eine Velohochstrasse entlang der Bahngleise beim Bahnhof realisiert und nicht nur in einem Plan aufgenommen wird. Der Gemeinderat sagt, dass diese Route im Sachplan Velo vorgesehen ist. Gefordert war jedoch die Umsetzung und deshalb kann dieser Vorstoss nicht abgeschrieben werden.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je précise que la demande qui vient d'être faite est de prolonger le délai de 2 ans.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Sie verwechseln ein Umsetzungsprogramm mit einem Postulat. Was ist ein Postulat? Ein Postulat ist ein Auftrag, etwas zu prüfen oder Bericht zu erstatten und nicht die Frage, wann etwas umgesetzt wird. Der Gemeinderat sagt, er hat es nicht nur geprüft, sondern die Umsetzung in eine konkrete Planung einfließen lassen. Somit ist er sogar über das hinausgegangen, was eigentlich der Sinn und der Zweck eines Postulats ist. Deshalb bitte ich Sie, dem Gemeinderat zu folgen.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Nous pouvons passer au vote et comme je l'ai dit précédemment, les personnes qui votent «oui» soutiennent la proposition du Conseil municipal et celles qui votent «non» soutiennent la proposition de prolongation de deux ans.

Vote

- sur la proposition de Levin Koller, PS, de prolonger le délai de réalisation jusqu'en août 2027

La proposition est acceptée.

13. Intervention interpartis 20210174, Vouillamoz Naomi, Les Vert·e·s, Briechle Dennis, PVL, Tennenbaum Ruth, PAS, Koller Levin, SJ, Stolz Joseline, PSR, « Pour une mobilité individuelle biennoise qui respecte l'accord de Paris »

Koller Levin, SP: Diese Motion fordert, dass auf Reglementsstufe ein Reduktionsziel für den motorisierten Individualverkehr festgeschrieben wird. Der Gemeinderat hat dies nicht umgesetzt, er hat dem Stadtrat keinen Reglementsentwurf vorgelegt, sondern hat das ignoriert, weshalb dieser Vorstoss nicht abgeschrieben werden kann und ich eine Fristverlängerung von zwei Jahren beantrage.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Das wird ein Ritual. Die Antwort kennen Sie schon, Herr Koller, aber ich mache noch einen kleinen Anhang: Da die objektiv feststellbare oder festhaltbare Funktion eines Postulats Sie nicht interessiert und Sie deshalb eine andere Interpretation vorsehen, können wir uns einmal unter vier Augen unterhalten, wie Sie das sehen, wenn der Gemeinderat das im umgekehrten Sinne dann auch tut.

Koller Levin, Fraktion SP/JUSO: Ich sage es für das Protokoll, dieser Vorstoss wurde als Motion überwiesen und nicht als Postulat und deshalb ist es ein verbindlicher Umsetzungsauftrag an den Gemeinderat. Wenn der Gemeinderat rechtsverbindliche Motionen nicht umsetzt, dann schwächt das unser Vertrauen in unsere Demokratie. Es ist ein allgemeiner Aufruf an den Gemeinderat, die Motionen umzusetzen. Ob ihm das passt oder nicht, unser politisches System funktioniert so und kann nicht einfach ignoriert werden.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Ich habe das nicht gut gelesen, Sie haben selbstverständlich recht.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Nous pouvons passer au vote et comme je l'ai dit précédemment, les personnes qui votent «oui» soutiennent la proposition du Conseil municipal et celles qui votent «non» soutiennent la proposition de prolongation de deux ans.

Vote

- sur la proposition de Levin Koller, PS, de prolonger le délai de réalisation jusqu'en août 2027

La proposition est acceptée.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Etant donné qu'aucune autre proposition n'est contestée, nous pouvons donc passer au vote sur l'ensemble des points de la Mairie. Les personnes qui soutiennent les propositions comme vous venez de les voter votent «oui» et celles qui s'y opposent votent «non».

Vote final

Vu le rapport du Conseil municipal du 4 juin 2025, vu les art. 42, al. 2, et 43, al. 1, du Règlement de la Ville du 3 mars 2024 (RDCo 1.0-1), le Conseil de ville de Bienne arrête :

1. Le postulat 20110313, Andreas Bösch, Les Verts Bienne, « Prise de connaissance positive ou négative par le Conseil de ville », est radié du rôle comme étant réalisé.
2. Le délai de réalisation du postulat interpartis 20130123, Roland Gurtner, Passerelle, Pablo Donzé, Les Verts, « Réalisation d'un plan piétons à Bienne », est prolongé jusqu'à fin août 2026.
3. Le postulat interpartis 20150257, Max Wiher, Groupe PVL, Stefan Kaufmann, Groupe FDP/PRR/EVP/EDU, Andreas Sutter, Groupe PPB/PDC/PBD, « Débats parlementaires plus efficaces », est radié du rôle comme étant réalisé.
4. La motion 20150339, CDG, « Radiations du rôle de motions et postulats », est radiée du rôle comme étant réalisée.
5. La motion 20160030, Alfred Steinmann, Groupe socialiste, « Supprimer l'assermentation des membres du Conseil de ville », est radiée du rôle comme étant réalisée.
6. Le postulat 20170061, Urs Scheuss, Groupe Les Verts, « Politique de la Ville de Bienne en matière de places de stationnement », est radié du rôle comme étant réalisé.

7. Le délai de réalisation de la motion interpartis 20170082, Reto Gugger, PBD, Lena Frank, Les Verts, Miro Meyer, JS, Glenda Gonzalez, PSR, Sandra Schneider, UDC, Julien Stocker, PVL, Dana Augsburger-Brom, SP, Judith Schmid, POP, Pascal Bord, PRR, Franziska Molina, PEV, « AGGLOlac : octroi des terrains à bâtir en droit de superficie », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
8. Le délai de réalisation du postulat interpartis 20170083, Urs Scheuss, Les Verts, Salome Strobel, SP, Levin Koller, JS, Max Wiher, PVL, Roland Gurtner, Passerelle, Glenda Gonzalez, PSR, « Itinéraire cycliste express à Bienne ! », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
9. Le délai de réalisation du postulat 20190062, Titus Sprenger, Passerelle, Ruth Tennenbaum, Passerelle, « Transparence sur toutes les participations et représentations de la Ville de Bienne », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
10. Le postulat interpartis 20200364, Tennenbaum Ruth, Passerelle, Sprenger Titus, Passerelle, Augsburger-Brom Dana, Passerelle, Heiniger Peter, POP, « Mettre en place une commission permanente des finances du Conseil de ville », est radié du rôle comme étant réalisé.
11. L'intervention interpartis 20210052, Steinmann Alfred, SP, van der Meer Marion, Les Vert·e·s, Schlup Nina, JS, Kilezi Ruth, PSR, Heiniger Peter, POP, Bohnenblust Peter, FDP, Suter Daniel, PRR, « Création d'une commission des transports au Conseil de ville », est radiée du rôle comme étant réalisée.
12. Le délai de réalisation du postulat interpartis 20210053, Schneider Sandra, UDC, Roth Myriam, Les Vert·e·s, Tennenbaum Ruth, PAS, Briechle Dennis, PVL, Stolz Joseline, PSR, Cadetg Leonhard, FDP, Halter Marisa, POP, Heiniger Peter, POP, « Transmission vidéo des débats au Conseil de ville », est prolongé jusqu'à fin août 2026.
13. Le délai de réalisation pour les points 1 et 2 (Motion) de l'intervention interpartis 20210174, Vouillamoz Naomi, Les Vert·e·s, Briechle Dennis, PVL, Tennenbaum Ruth, PAS, Koller Levin, SJ, Stolz Joseline, PSR, « Pour une mobilité individuelle biennoise qui respecte l'accord de Paris » est prolongé jusqu'à fin août 2027 et pour le point 3 (Postulat) le délai de réalisation est prolongé jusqu'à fin août 2027.
14. Le délai de réalisation du postulat 20210176, Clauss Susanne, Groupe SP/JS, « Économie citoyenne », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
15. Le postulat interpartis 20210216, Scheuss Urs, Les Vert·e·s, Tanner Anna, PS, Sprenger Titus, PAS, Stolz Joseline, PSR, Heiniger Peter, POP, « AGGLOlac : suspendre la société de projet et lancer une « table ronde » concernant l'ancien site d'Expo.02 », est radié du rôle comme étant réalisé.
16. Le postulat 20210218, Hamdaoui Mohamed, Le Centre, « Ne plus confondre urgence et précipitation ! », est radié du rôle comme étant réalisé.
17. Le délai de réalisation du postulat interpartis 20210219, Sprenger Titus, PAS, Tanner Anna, SP, Roth Myriam, Les Vert·e·s, Tennenbaum Ruth, PAS, Moeschler Marie, PSR, « Examiner l'influence de la Ville pour obtenir davantage d'égalité pour tous les mandataires et participations de la Ville », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
18. Le postulat interpartis 20210293, Clauss Susanne, PS, Scheuss Urs, Les Vert·e·s, Sprenger Titus, PAS, « Big Bang plus silencieux, partie 3 », est radié du rôle comme étant réalisé.

19. Le postulat 20230067, Boly Kady, PSR, Moeschler Marie, PSR, Stolz Joseline, PSR, Kilezi Ruth, PSR, Torriani Latscha Isabelle, PSR, Vlaiculescu-Graf Christiane, PSR, « Mieux informer la population sur les résultats des votes au Conseil de Ville », est radié du rôle comme étant réalisé.
20. Le délai de réalisation du postulat interpartis 20230088, Briechle Dennis, Groupe PVL+, Roth Myriam, Alliance Verte, Koller Levin, Groupe PS/JS, Stolz Joseline, PSR, Sutter Andreas, FDP, Paronitti Maurice, PRR, Hamdaoui Mohamed, Le Centre, « Jumelage avec une ville ukrainienne », est prolongé jusqu'à fin août 2027.

15.2 Direction des finances

2. Postulat 20120119, Némitz Cédric, Groupe socialiste, « Des locaux disponibles et abordables pour les activités culturelles, associatives et politiques »

Rodriguez Ugolini Julian, SP: Ich möchte eine Verlängerung um zwei Jahre für diesen sowie den übernächsten Vorstoss (Pkt. 4) statt einer Abschreibung verlangen. Zu meinen Interessenbindungen: ich bin im Vorstand des Vereins FAIR!, welcher unter anderem auch für das «Haus pour Bienne» zuständig ist. Der Gemeinderat begründet bei beiden die Abschreibungen mit den Angeboten auf dem Terrain Gurzelen, dem «Haus pour Bienne» und dem Kongresshaus mit dem «FullViel». Ich bin einverstanden, dass diese Angebote die Situation für Vereine deutlich entspannt haben, aber sie haben alle etwas gemeinsam: Eine marode Infrastruktur, welche nur noch wenige Jahre so genutzt werden kann, weil es sich um Zwischennutzungen handelt. Es zeichnet sich ab, dass in den nächsten Jahren ohne Unterstützung der Stadt viele wichtige Räumlichkeiten für Vereine verschwinden könnten. Wir würden uns wünschen, dass die Stadt den Ball etwas aufnimmt und die Forderungen aus den beiden Vorstössen langfristig sicherstellt. Ich kann mir sehr gut vorstellen, dass in den genannten Projekten beteiligte Vereine und Projekte sehr offen für eine Anschlusslösung in einem Haus der Vereine wären. Danke, dass Sie der Verlängerung der Fristen zustimmen, bis eine langfristige Lösung statt bald auslaufende Zwischennutzungen garantiert werden kann.

Roquet Hervé, au nom du Groupe PSR: Sur ce point, je ne vais pas reprendre les arguments de Julian mais le groupe PSR s'oppose aussi à cette radiation du rôle, de ce vieux postulat. Le Conseil municipal le considère comme réalisé mais la réalité est tout autre. Le Conseil municipal nous dit notamment, regardez, nous avons un règlement sur l'utilisation temporaire qui est un instrument très utilisé. Bien sûr, on vous croit. En fait, tout le monde dans cette salle, sait qu'en réalité ce règlement n'est pas du tout utilisé. C'est une simple coquille vide. Quelle association a trouvé un local grâce à ce règlement? Combien de m² ont été mis à disposition par ce biais? La réponse est certainement: très peu. Sans volonté de l'Exécutif de le faire appliquer, il ne fonctionne pas et ne peut pas être utilisé comme raison pour radier du rôle ce postulat. Nous vous invitons donc à refuser cette radiation du rôle proposée.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Ich nehme gerne zu beiden Vorstössen Stellung. Sie sagen es richtig, dass die Infrastrukturen, welche zur Verfügung stehen, zum Teil nicht die besten sind. Das hängt mit der Frage zusammen, was die Vereine bereit sind, für eine bessere Leistung zu bezahlen. Das Feedback, das wir diesbezüglich von den

Vereinen erhalten, zeigt, dass die Erwartung an die Stadt besteht, Liegenschaften zur Verfügung zu stellen. Es wären Liegenschaften, die so bereitgestellt werden müssten, dass sie sich nicht kostendeckend oder rentabel an die Vereine vermieten liessen. In der finanziellen Situation, in der wir uns aktuell befinden, nämlich einer Haushaltsanierung, ist die Ausgangslage klar. Der Gemeinderat wird keine Abklärungen treffen und keine Angebote bereitstellen, die nicht mindestens kostendeckend abgegeben werden können. Somit bleiben wir im Moment bei den beschriebenen Angeboten und ich erinnere an die Möglichkeiten von Zwischennutzungen. Sie können zu unterschiedlichen Konditionen genutzt werden im Moment besteht durchaus ein Überangebot und die Vereine können zwar keine langfristigen aber dennoch Zwischenlösungen finden.

Rodriguez Ugolini Julian, SP: Ich erwarte nicht, dass ein Luxusgebäude zur Verfügung gestellt wird und was Sie erläutert haben, Herr Finanzdirektor, stimmt so. Es geht mir darum, dass die zurzeit als Zwischenlösung zur Verfügung stehenden Gebäude bald entweder abgerissen oder total saniert werden. Und da ist es nicht klar, ob die Vereine danach weiterhin Platz haben werden. Das sind also Lösungen, welche in absehbarer Zeit effektiv nicht mehr zur Verfügung stehen werden. Deshalb finde ich, dass die Vorstösse nicht umgesetzt wurden, weil sie mal für 3 Jahre oder so erfüllt wurden. Und was mich sehr interessieren würde, ist, wo Angebote für Zwischennutzungen bestehen, welche aktuell nicht genutzt werden. Das letzte Mal, als wir nachgefragt haben, hiess es, dass die Nachfrage nach Zwischennutzungsräumen viel höher sei als das Angebot.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Herr Rodriguez, vielen Dank für die Präzisierung. Ihre Frage bezüglich Nachfrage und effektives Angebot kann ich Ihnen nicht im Detail beantworten. Es ist jedoch ersichtlich, dass in der Innenstadt sowie in der Peripherie sehr viele Räume schon sehr lange leer stehen. Ich gehe davon aus, dass bei entsprechender Nachfrage diese Räume nicht leer stehen würden, aber was die Datenbank der Stadt selber betrifft, wie dort die Verhältnisse aussehen, da bin ich effektiv überfragt.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Nous allons pouvoir passer au vote et cela de la même manière que nous l'avons fait pour les points contestés de la Mairie.

Vote

- sur la proposition de Julian Rodriguez Ugolini, PS, de prolonger le délai de réalisation jusqu'en août 2027

La proposition est acceptée.

4. Postulat 20170058, Mohamed Hamdaoui, Groupe PSR, « Pour une maison des sociétés »

Urweider Vera, Fraktion Zukunft Biel/Mitte: Die Diskussion ist bereits ein wenig vorausgegangen. Ich vertrete bei diesem Vorstoss unseren Stadtratspräsidenten: Er verlangt eine Fristverlängerung von zwei Jahren und unsere Fraktion unterstützt sein Anliegen. Wie es in der Beantwortung des Gemeinderats steht, hat es in verschiedenen städtischen Gebäuden Räumlichkeiten, die genutzt werden können. Erwähnt werden

Schulen oder auch CTS, die lokalen Vereinen oder Organisationen ihre Räume zu Vorzugspreisen anbieten. Diese Preise sind jedoch je nach Verein und Häufigkeit der Treffen doch ein bisschen zu hoch. Das weiss ich aus eigenen Erfahrungen.

Wir begrüssen die Zwischennutzungen der Stadt, die den Vereinen Platz zur Verfügung stellt und sowieso, dass die Stadt die Vereine bei der Raumsuche unterstützt. Aber das ist alles kein «Haus der Vereine», wie es das Postulat verlangt. Die Idee ist nicht, eine kostbare Struktur zu entwickeln, sondern eine pragmatische Lösung zu finden, die es den lokalen Gesellschaften, insbesondere den politischen Parteien, ermöglicht, ein gemeinsames Lokal zu haben, in welchem sie die Infrastruktur teilen können. Es gibt bereits solche in anderen Städten wie beispielsweise Neuchâtel oder Lausanne. Versuchen wir doch, diesen Beispielen zu folgen und machen uns auf die Suche eines geeigneten Hauses. Ich bitte Sie, die Fristverlängerung zu unterstützen.

Roquet Hervé, au nom du Groupe PSR: Le Conseil municipal nous présente aujourd'hui l'aveu d'un échec et nous demande de l'entériner en radiant du rôle ce postulat. La logique est problématique. Notre groupe refuse cet abandon. L'Exécutif nous dit avoir consenti à des efforts. Quels efforts? Enumérer des solutions de dépannage n'est pas un effort. Mettre à disposition des salles de classe après 17 heures est utile mais ce n'est pas une maison des sociétés et c'est surtout ignorer le besoin fondamental d'un lieu de vie associative permanent dans notre Ville. Il s'agit de l'idée même de la base de ce postulat et c'est pourquoi on vous invite à refuser sa radiation du rôle.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Nous allons donc pouvoir passer au vote, toujours sur le même principe qu'auparavant.

Vote

- sur la proposition de Vera Urweider, Groupe Avenir Bienne/Le Centre, de prolonger le délai de réalisation jusqu'en août 2027

La proposition est acceptée.

7. Postulat 20210095, Koller Levin, SP, « Acheter les terrains biennois en faveur d'une Bienne pour tous et toutes »

Koller Levin, Fraktion SP/JUSO: Mit diesem Vorstoss haben wir gefordert, dass der Gemeinderat an der Madretschstrasse und im Bahnhofsgebiet möglichst viel Land und Liegenschaften kaufen soll, weil dort Aufwertungen zu erwarten sind. Wir beantragen jedoch eine Fristverlängerung von zwei Jahren und bevor der Gemeinderat den Vorstoss abschreibt, sollte er uns zumindest mitteilen, wie viele Grundstücke und Liegenschaften er in diesem Perimeter gekauft hat. Wenn er dann zeigen kann, dass er etwas gemacht hat, dann können wir über eine Abschreibung diskutieren. Solange der Gemeinderat das nicht macht, möchten wir diesen Vorstoss aufrechterhalten.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Der Gemeinderat beantragt die Abschreibung, weil es sich um eine Daueraufgabe handelt, die mit diesem Vorstoss gefordert wird. Es bestehen wahrscheinlich ein paar hundert Vorstösse, die Daueraufgaben betreffen, welche durch die Stadtverwaltung und durch den Gemeinderat wahrgenommen werden. Wenn Sie das Bedürfnis haben, diese Liste auszudehnen, dann können Sie das. Nach unserer Meinung ist es nicht sinnvoll und nicht Aufgabe von

parlamentarischen Vorstössen, eine Daueraufgabe zu behandeln. Es kommt mir vor wie in einem Haushalt, wo niemand die alten Joghurts aus dem Kühlschrank wegräumen will, obwohl längstens klar ist, dass sie niemand mehr isst, aber an der Sache ändert sich nichts.

Koller Levin, Fraktion SP/JUSO: Herr Finanzdirektor, ich bin sehr irritiert von diesem Votum. Sie suggerieren uns, dass wir Vorstösse zum Spass einreichen, als hätten wir nichts Besseres zu tun. Wir machen Vorstösse, weil wir Anliegen haben, wie sich diese Stadt weiterentwickeln soll. Wenn wir Ihnen einen Auftrag geben, in diesen Gebieten prioritär Land und Gebäude zu kaufen und aktiv die Immobilienbesitzer anzugehen, dann ist das ein Auftrag, den Sie auszuführen und nicht als irgendeinen Spassantrag zu behandeln haben. Wir finden das aus strategischen und politischen Gründen wichtig, dort Land zu kaufen. Somit erwarten wir, dass Sie etwas unternehmen und uns nicht lächerlich machen mit solchen Unterstellungen. Ich möchte Sie auffordern, wenn Sie etwas gemacht haben, dann zeigen Sie uns dies auf. Aber wenn Sie uns nichts sagen können, dann können wir diesen Vorstoss unmöglich abschreiben.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Ich bin nicht bekannt als Person, die den Streit sucht, aber jetzt suche ich ihn sehr gerne. Herr Koller, wie bereits gesagt, betrifft es eine Daueraufgabe. Es ist nicht die Frage, ob wir schon 10 Liegenschaften gekauft haben oder demnächst drei Liegenschaften kaufen werden. Es ist eine Daueraufgabe, die in Koordination mit der Stadtplanung erfolgt und nicht nur im erwähnten Perimeter, sondern in der ganzen Stadt. Wir prüfen, wann welche Liegenschaft aus stadtplanerischer Sicht zu kaufen ist und wenn sich die Gelegenheit ergibt, dann wird es gemacht. Auch wenn Sie so genervt reagieren, Herr Koller, eine andere Überlegung dazu: Was hat mehr Wirkung? Eine Vorstossliste, die endlos ist und allen klar ist, dass gar nie alles bearbeitet werden kann und so einmal pro halbes Jahr irgendeine Begründung dazu geschrieben wird? Oder eine Liste, die kurz ist, aber prägnant und dadurch ein höheres Gewicht hat? Das wäre ein Input genereller Art an Sie, den ich mir erlaube: Seit geraumer Zeit sehe ich, was Sie mit Ihren Anliegen auslösen und welche Aktivitäten Sie bewirken. Je länger die Liste, desto unbedeutender der einzelne Vorstoss und es müsste eigentlich in Ihrem Sinne sein, sich zu überlegen, wo die Schwerpunkte liegen und wie diese angebracht werden sollten, damit sie dann wirklich ihre Wirkung entfalten.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Nous allons pouvoir passer au vote sur ce point.

Vote

- la proposition de Levin Koller, PS, de prolonger le délai de réalisation jusqu'en août 2027

La proposition est rejetée.

9. Postulat interpartis urgent 20210289, Tanner Anna, PS, Stolz Joseline, PSR, Rüber Stefan, Les Vert-e-s, Sprenger Titus, PAS, « Augmenter les recettes de la Ville de Bienne »

Steinmann Alfred, SP: Ich will nicht, dass das Postulat abgeschrieben wird, aber ich habe eine wichtige Bemerkung dazu. Das Postulat wurde 2021 erheblich erklärt und die Finanzen sind ja etwas Dringendes. Aber wir haben seitdem keine solche Liste erhalten, aus welcher ersichtlich wäre, was für Möglichkeiten bestehen, um Geld einzukassieren und das Budget aufzubessern. Das ist schade, das müssten wir schon lange haben und ich hoffe, dass wir in der nächsten Zeit einmal eine entsprechende Liste erhalten.

11. Postulat interpartis urgent 20230140, Dana Augsburger-Brom, hors partis, Peter Heiniger, POP, Pir Ché Celik, POP, Nina Schlup, JS, « Compensation du renchérissement pour les institutions bénéficiant d'un contrat de prestations »

Sprenger Titus, Grüne: Eine vereinbarte Geldleistung an die Teuerung anzupassen, hat nichts mit dem Giesskannenprinzip zu tun, vielmehr geht es um Anerkennung einer Realität, die immer teurer wird. Es geht um Wertschätzung gegenüber den LeistungserbringerInnen, die unvermindert ihre Leistung erbringen und daher unvermindert entschädigt werden sollen, also teuerungsbereinigt. Von den LeistungserbringerInnen die gleiche Leistung einzufordern, aber selber nicht die gleiche Gegenleistung zu bieten, ist unanständig und unfair. Wenn der Gemeinderat der Auffassung ist, dass eine LeistungserbringerIn einen tieferen Betrag erhalten soll, dann soll er dies frühzeitig, transparent und mit Begründung mitteilen und nicht schleichend über die Teuerung erwirken. Es geht letzten Endes um Anstand und Fairness. Dieses Postulat nicht abzuschreiben, sondern es um zwei Jahre zu verlängern, das gibt die Gelegenheit, im Rahmen der ohnehin laufenden Diskussionen über die Sanierung der Finanzen, diesen Punkt anzuschauen.

Augsburger Dana, parteilos: Ich gehe nicht auf den Inhalt des Vorstosses ein, dies hat Herr Sprenger erledigt. Das Postulat wurde am 14. September 2023 erheblich erklärt und nun soll es abgeschrieben werden. Für die Abschreibung braucht es Argumente und für den Gemeinderat ist das Hauptargument, dass er es nicht als zielgerichtet erachtet. Das ist kein Argument, das zählt, weil der Stadtrat es als Auftrag an den Gemeinderat überwiesen hat, obwohl dieser schon damals nicht damit einverstanden war. Es wurde als Motion eingereicht und umgewandelt und ich werde nicht wiederholen, was Herr Koller diesbezüglich vorgängig bemerkt hat.

Seit wann wird der Teuerungsausgleich Giesskannenprinzip genannt? Das kleine Argument nebenbei, dass bei Vertragserneuerung sowieso neu verhandelt werde, hat hier keine Relevanz, denn es geht um den Teuerungsausgleich. Ich beantrage, zwei Jahre zu verlängern und nicht abzuschreiben.

Schlup Nina, JUSO: Ich finde es wichtig zu sagen, dass wenn wir auf einen Teuerungsausgleich verzichten, dann ist das in Realität ein ständiges verdecktes Kaputtsparen der betroffenen Leistungen. Das ist nicht nur katastrophal für die Leistungserbringenden, es ist auch eine Frechheit und katastrophal für unsere Stadt. Es gibt ganz viele wichtige Leistungen, die wir als Stadt nicht erfüllen können und von Vereinen und Organisationen geleistet werden. Diese machen unsere Stadt lebhaft,

wie sie ist. Wenn wir dort sparen, dann ist das ein Schuss ins eigene Bein und es ist eine Frechheit, wenn wir es noch verdeckt machen.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Der Gemeinderat wird beauftragt, alle Leistungsverträge ab 2023 dahingehend anzupassen, dass den Leistungserbringern ab Vertragsverlängerung ein Teuerungsausgleich von mindestens 2,5% gewährt wird. Die Rede ist von allen Leistungsverträgen und deshalb ist der Gemeinderat der Auffassung, das ist ein Auftrag nach dem Giesskannenprinzip. Nehmen wir als Beispiel alle Leistungsverträge im Zusammenhang mit der beruflichen Integration, die die Stadt jedes Jahr abschliesst. Da werden die Leistungen vom Kanton rückvergütet und dieser hat bereits einen entsprechenden Mechanismus in vielen Verträgen integriert, was die Kostensteigerungen betrifft. Nicht bei allen, weil zum Teil die Leistungen an sich evaluiert und neu verhandelt werden, aber es ist eine andere Betrachtung notwendig als bei anderen Verträgen. Dann haben wir andere Institutionen wie zum Beispiel die Gassenküche, bei welcher fix ohne Neuverhandlungen vom Kanton der Teuerungsausgleich mitgegeben und von der Stadt weitergegeben wird. Es gibt Verträge, bei denen es keine Mechanismen gibt, vor allem im Bereich der Kultur. Da ist festzuhalten, dass die Abhängigkeit von der Teuerung sehr unterschiedlich ist.

Wenn wir in die jüngere Vergangenheit zurückschauen, ist die Teuerung bei den verschiedenen Leistungserbringern vor allem über die Energiebezüge entstanden. Da haben wir unterschiedliche Verhältnisse, nämlich Leistungserbringer mit hohem Energiebezug oder andere mit sehr tiefem Energiebezug. Dazu sind die Leistungserbringer, die durchaus Möglichkeiten haben, ihre Leistungen, die sie dem Publikum erbringen, über die Verkaufspreise der Billette anzupassen. Die Berechnung, was am Schluss effektiv dann die Kostensteigerung ausmacht, die ist je nach Leistungserbringer unterschiedlich. Es gibt solche, die haben einen Nulleffekt, die anderen haben vielleicht sogar einen höheren Effekt als 2,5% und solche, die einen Effekt zwischen 0 und 2,5% haben.

Deshalb ist der Gemeinderat der Meinung, dass eine solche generelle Formulierung nicht anwendbar ist. Sie ist nicht zielführend, sie wäre effektiv einem Giesskannenprinzip gleichgesetzt, bei welchem einzelne Leistungserbringer sogar mehr erhalten, als sie effektiv an Kostensteigerung erhalten könnten oder nachweisen würden. Deshalb ist der Gemeinderat der Meinung, dass es individuelle Lösungen je nach Leistungserbringer braucht, bei welchen das Kostenelement ein Punkt sein kann, aber nicht muss. Die Überlegung besteht, dass bei einzelnen Leistungserbringern die Erwartung ist, dass er sein Kostenmanagement entsprechend anpasst und allenfalls dem Gemeinderat Vorschläge zur Optimierung oder Anpassung der Leistungen unterbreiten sollte.

Schlup Nina, JUSO: Herr Feuerer, manchmal macht anscheinend der Kanton etwas besser als wir. Wenn Sie sagen, es wird erwartet, dass die Verkaufspreise höher werden, dann ist das eine Rechnung, die nicht ganz aufgeht. Wenn die Preise für die Organisation teurer werden, die Löhne teurer werden und nur die Verkaufspreise angepasst werden, dann ist lediglich der Anteil der Einnahmen der Verkaufspreise höher, was bedeutet, dass wir den Verein bzw. die Organisation weniger unterstützen. Wir können hier nicht in absoluten Zahlen rechnen, das muss im Prozentsatz vom Budget angeschaut werden. Sie sprechen über Punkt 1. Haben Sie die Antwort des Gemeinderats durchgelesen? Der Punkt 1 wurde vom Stadtrat nicht erheblich erklärt. Wir sprechen grundsätzlich von Punkt 2. Ich fände es schön, wenn Sie sich gleich gut vorbereiten könnten wie wir.

Augsburger Dana, parteilos: Ich möchte den Finanzdirektor daran erinnern, dass wir hier nicht das Geschäft behandeln, denn dieses wurde bereits überwiesen. Es geht nur um die Frage, warum Sie nichts gemacht haben. Wenn Sie mehr Zeit brauchen, dann bitte die Frist verlängern.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Wir sprechen von allen Leistungsverträgen und das ist der Punkt, Frau Schlup. Der Gemeinderat beurteilt die Situation anders als Sie. Er hat das Anliegen geprüft und Ihnen eine Antwort gegeben und ist der Meinung, dass das Postulat beziehungsweise der Prüfauftrag umgesetzt ist.

Vote

- sur la proposition de Titus Sprenger, Les Vert-e-s, de prolonger le délai de réalisation jusqu'en août 2027

La proposition est acceptée.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Nous pouvons maintenant procéder au vote sur l'ensemble des points de cette direction.

Vote final

Vu le rapport du Conseil municipal du 18 juin 2025, vu les art. 42, al. 2, et 43, al. 1, du règlement du Conseil de ville de Bienne (RDCo 1.5.1-1), le Conseil de ville de Bienne arrête :

1. Le délai de réalisation du postulat 20090432, Pablo Donzé, Groupe Les Verts, « Espace public au lieu d'un stand de tir vétuste à la rue du Stand », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
2. Le délai de réalisation du postulat 20120119, Némitz Cédric, Groupe socialiste, « Des locaux disponibles et abordables pour les activités culturelles, associatives et politiques », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
3. Le postulat interpartis 20150086, Tennenbaum Ruth, Passerelle, Güntensperger Nathan, PVL, « Pour une gestion moderne des dossiers et une politique d'information sans retard ! », est radié du rôle comme étant réalisé.
4. Le délai de réalisation du postulat 20170058, Mohamed Hamdaoui, Groupe PSR, « Pour une maison des sociétés », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
5. Le postulat interpartis 20170289, Känzig Urs, Les Verts, Koller Levin, JS, Bord Pascal, PRR, « Enfin une infrastructure TI moderne pour le Secrétariat parlementaire », est radié du rôle comme étant réalisé.
6. Le postulat interpartis 20190385, Suter Daniel, PRR, Gurtner-Oesch Sandra, PVL, Schneider Sandra, UDC, Gugger Reto, PBD, Leuenberger Bernhard, FDP, « Plans d'investissements annuels », est radié du rôle comme étant réalisé.
7. Le postulat 20210095, Koller Levin, SP, « Acheter les terrains biennois en faveur d'une Bienne pour tous et toutes », est radié du rôle comme étant réalisé.
8. Le délai de réalisation du postulat 20210173, Clauss Susanne, Groupe PS/JS, Stolz Joseline, Groupe PSR, « Donner enfin vie à la friche d'Expo.02 », est prolongé jusqu'à fin août 2027.

9. Le délai de réalisation du postulat interpartis urgent 20210289, Tanner Anna, SP, Stolz Joseline, PSR, Rüber Stefan, Les Vert·e·s, Sprenger Titus, PAS, « Augmenter les recettes de la Ville de Bienne », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
10. Le postulat interpartis urgent 20220161, Koller Levin, PS, Roth Myriam, Les Vert·e·s, Stolz Joseline, PSR, Schlup Nina, JS, Sprenger Titus, PAS, Heiniger Peter, POP, « Budget 2023 – le Conseil de ville doit être informé de manière transparente concernant les mesures du projet Substance », est radié du rôle comme étant réalisé.
11. Le délai de réalisation du point 2 du postulat interpartis urgent 20230140, Dana Augsburger-Brom, hors partis, Peter Heiniger, POP, Pir Ché Celik, POP, Nina Schlup, JS, « Compensation du renchérissement pour les institutions bénéficiant d'un contrat de prestations », est prolongé jusqu'à fin août 2027.

15.3 Direction de l'action sociale et de la sécurité

1. Postulat urgent 20170053, Judith Schmid, POP, « Bienne doit rejoindre le réseau européen des villes-refuges »

Heiniger Peter, PdA: Der Vorstoss, den meine Vorgängerin, Frau Schmid, vor 9 Jahren eingereicht hat, hat immer noch Wirkung. Es gibt immer noch Leute, die auf der Flucht sind und ich denke, wir müssen immer noch Verantwortung zeigen. Als Stadt können wir ein Beispiel sein. Meine Abklärungen haben gezeigt, dass sich bereits hunderte Städte in ganz Europa als Fluchtstädte, als Fluchtstandorte, bereit erklärt haben, die Menschen, die sich nicht mehr an einem sicheren Ort aufhalten können, aufzunehmen. Bitte verlängern Sie diesen Vorstoss um zwei Jahre.

Pittet Natasha, Directrice de l'action sociale et de la sécurité: Il s'agit à nouveau d'un postulat. Je vais répéter en français ce que Monsieur Feurer vient d'expliquer en allemand. Un postulat sert à faire examiner une question et non à faire accomplir quelque chose. Nous avons examiné la question, nous avons vu que contrairement à des dizaines de villes en Europe, ici à Bienne nous sommes soumis au droit Suisse. Le droit Suisse prévoit que les villes ne sont pas en mesure de directement accepter des réfugiés, aussi méritants qu'ils soient. Je ne remets pas en cause le fait qu'il y a des milliers de réfugiés qui ont besoin d'un accueil mais la ville de Bienne ne peut pas faire ce choix seule, sous le droit fédéral. Je vous invite donc à radier ce postulat du rôle parce que nous avons fait cet examen une première fois et nous l'avons refait mais nous ne pouvons que constater que le droit fédéral n'a pas changé en la matière.

Dans le cas où le droit fédéral viendrait à changer, je vous invite à déposer, à nouveau, un postulat qui nous demandera de faire quelque chose qui soit légal au niveau du droit fédéral. Je me refuse de violer ce droit supérieur.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Comme nous le faisons depuis le début de cette affaire, je vous invite à passer au vote.

Vote

- sur la proposition de Peter Heiniger, POP, de prolonger le délai de réalisation jusqu'en août 2027

La proposition est rejetée.

5. Postulat urgent 20230220, Tanner Anna, Groupe PS/JS, Tennenbaum Ruth, Groupe Alliance Verte, Moeschler Marie, PSR, « Délivrer les permis B pour une durée de deux ans »

Moeschler Marie, PSR: L'article 58 alinéa 1 de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) dit que le permis B peut être prolongé de 2 ans au lieu d'un. Nous sommes donc d'avis que même s'il existe un risque que des motifs de révocation surviennent, peut-être éventuellement, une fois dans l'année qui suit, ce n'est pas suffisant comme argument pour refuser la prolongation de deux ans, dans 20% des cas. C'est pourquoi nous souhaiterions demander la prolongation de ce postulat de deux ans.

Pittet Natasha, Directrice de l'action sociale et de la sécurité: Je peux vous comprendre, Madame Moeschler mais notre pratique est nettement plus encline à octroyer des permis de deux ans en comparaison à ce qui se fait sur la moyenne du Canton. Si je me souviens bien de tête, à Thoune et à Berne on compte environ 40% de prolongation pour deux ans et 60% pour une année. Nous, on fait l'inverse. Je pense que notre pratique va déjà dans le sens que vous souhaitez. Chaque cas est un cas individuel et il est examiné comme tel.

Vous le savez peut-être, les directives cantonales sont justement devenues plus strictes dans ce domaine. Si nous appliquons le droit tel qu'on nous dit de le faire au niveau cantonal, il risque d'y avoir moins de prolongation de deux ans. Je préférerais qu'on radie ce postulat du rôle parce que ce n'est pas par ce moyen-là qu'on va aboutir à un changement. Cela reste votre choix mais je vous inciterais à radier du rôle ce postulat.

Vote

- la proposition de Marie Moeschler, PSR, de prolonger le délai de réalisation jusqu'en août 2027

La proposition est rejetée.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je vous invite, dans la foulée, à procéder au vote sur l'ensemble des interventions de cette direction.

Vote final

Vu le rapport du Conseil municipal du 18 juin 2025, vu les art. 42, al. 2, et 43, al. 1, du règlement du Conseil de ville de Bienne (RDCo 1.5.1-1), le Conseil de ville de Bienne arrête :

1. Les points 1 à 3 du postulat urgent 20170053, Judith Schmid, POP, « Bienne doit rejoindre le réseau européen des villes-refuges », sont radiés du rôle comme étant réalisés.
2. Le délai de réalisation du postulat interpartis 20190345, Reto Gugger, PBD, Alfred Schor, UDF, Peter Bohnenblust, FDP, « Revoir le Règlement sur les places de stationnement », est prolongé jusqu'à fin août 2026.
3. Le délai de réalisation de la motion interpartis 20190377, Salome Strobel, Groupe SP/JS, Urs Scheuss, Groupe Les Verts, Isabelle Torriani, Groupe PSR, Titus

Sprenger, Groupe Einfach libres!, « Réalisation d'un centre d'éducation routière », est prolongé jusqu'à fin août 2027.

4. Le délai de réalisation du postulat 20220072, Salome Strobel, Groupe PS/JS, « Réactiver le service de livraison à vélo », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
5. Le postulat urgent 20230220, Tanner Anna, Groupe PS/JS, Tennenbaum Ruth, Groupe Alliance Verte, Moeschler Marie, PSR, « Délivrer les permis B pour une durée de deux ans », est radié du rôle comme étant réalisé.

15.4 Direction de la formation, de la culture et du sport

1. Postulat interpartis 20210051, Tonon Ariane, Groupe Les Vert·e·s, Koller Levin, Groupe SP/JS, Tennenbaum Ruth, Groupe Einfach libres !, Stolz Joseline, Groupe PSR, « Espace public dans le quartier de Madretsch Nord »

Tonon Ariane, Les Vert·e·s: Il s'agit donc ici du terrain situé à la rue de la Passerelle que nous avons sauvé d'un projet immobilier voici 4 ans. Entre-temps, le postulat qui est en discussion maintenant, a permis de réaliser ce qui est décrit dans le document dont vous disposez. J'avais demandé, il y a 6 mois, une prolongation parce que le processus n'avait pas abouti. Il fallait encore que l'infoQuartier qui avait magnifiquement soutenu et aidé à la réalisation de ce projet, nous réunisse encore tous pour décider de la coordination finale afin qu'il puisse se retirer.

Tout allait bien, tout était en place pour l'entretien, le développement d'une prairie fleurie, la mise en place du mobilier de seconde main, etc. Et voilà que l'utilisation de cet espace vert est remise en cause par le Conseil municipal via le département des immeubles au début de l'été. Ce terrain, je vous le rappelle, est le seul espace vert de tout le quartier de Madretsch Nord avec le terrain de sport de l'école de Madretsch et des Platanes. Il semble donc que le Conseil municipal veuille ignorer la décision du Conseil de ville par rapport à ce postulat et ait d'autres projets. Nous avons des informations encore très partielles quant à ces autres projets mais ils ne vont, en tout cas pas, dans le sens du maintien de ce terrain pour la population. Tant que nous n'aurons pas les informations exactes que nous venons de demander par voie d'interpellation, je vous demande de prolonger ce postulat encore de deux ans afin que nous ayons toujours cet instrument sous la main pour défendre cet espace.

Koller Levin, SP: Mit diesem Vorstoss wird eine Zonenänderung gefordert und deshalb wurde er eigentlich der falschen Direktion zugeteilt. Er sollte von der Präsidialdirektion behandelt werden. Selbstverständlich möchte ich auch beantragen, dass wir den Vorstoss um zwei Jahre verlängern.

Tanner Anna, Direktorin Bildung, Kultur und Sport: Ich werde das Kompliment zuhänden Quartierinfo gerne weiterleiten. Effektiv, wie das Herr Koller richtig gesagt hat, wäre die Zonenplanänderung nicht in der BKS angesiedelt, sondern in einer anderen Direktion. Der Gemeinderat wird sicher noch darüber sprechen. Ich nehme deshalb nur Stellung für die Arbeiten des Quartierinfos, für die Begrünung und für die Beteiligung der Bevölkerung. Das wurde alles umgesetzt und dafür danke ich den Leuten vom Verein « Arbe à palabres » aber auch den städtischen Mitarbeitenden der Quartierinfos.

Vote

- sur la proposition de Ariane Tonon, Les Vert-e-s, de prolonger le délai de réalisation jusqu'en août 2027

La proposition est acceptée.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Nous pouvons encore procéder au vote sur l'ensemble des points de cette direction.

Vote final

Vu le rapport du Conseil municipal du 18 juin 2025, vu les art. 42, al. 2, et 43, al. 1, du règlement du Conseil de ville de Bienne du 11 décembre 1996 (RDCo 1.5.1-1), le Conseil de ville de Bienne arrête :

1. Le délai de réalisation du postulat interpartis 20210051, Tonon Ariane, Groupe Les Vert-e-s, Koller Levin, Groupe SP/JS, Tennenbaum Ruth, Groupe Einfach libres !, Stolz Joseline, Groupe PSR, « Espace public dans le quartier de Madretsch Nord », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
2. Le délai de réalisation du postulat interpartis 20210175, Tonon Ariane, Les Vert-e-s, Roth Myriam, Les Vert-e-s, Stolz Joseline, PSR, Moeschler Marie, PSR, Iseli Isabelle, Les Vert-e-s, « Mettre fin à la précarité menstruelle en Ville de Bienne », est prolongé jusqu'à fin août 2026.

15.5 Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement

13. Postulat 20210220, De Maddalena Daniela, Les Vert-e-s, « Places de stationnement libres pour artisans et artisanes au centre-ville »

Sprenger Titus, Grüne: Wir anerkennen sehr wohl die Arbeit und die guten Absichten des Gemeinderates in Form des Pilotprojekts resp. des Pilotversuchs. Jedoch ist dieses noch nicht abgeschlossen und wir wissen noch nicht, ob das zum gewünschten, als Prüfauftrag formulierten Ziel führt. Daher beantragen wir eine Verlängerung um zwei weitere Jahre.

Frank Lena, Direktorin Bau, Energie und Umwelt: Ich kann nur das aufnehmen, wovon meine beiden anderen KollegInnen bereits gesprochen haben: Wir haben den Prüfauftrag erfüllt und haben mit dem Pilotprojekt bereits Massnahmen umgesetzt. Deshalb würden wir dafür plädieren, dass das Postulat abgeschrieben wird. Und falls Sie nach Abschluss des Pilotprojekts nicht zufrieden sind, können Sie einen neuen Vorstoss einreichen.

Vote

- sur la proposition de Titus Sprenger, Les Vert-e-s, de prolonger le délai de réalisation jusqu'en août 2027

La proposition est rejetée.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Sans autre intervention de votre part, nous allons procéder au vote sur l'ensemble des points de la direction, sur le même principe que pour les autres directions.

Vote final

Vu le rapport du Conseil municipal du 18 juin 2025, vu les art. 42, al. 2, et 43, al. 1, du règlement du Conseil de ville de Bienne du 11 décembre 1996 (RDCo 1.5.1-1), le Conseil de ville de Bienne arrête :

1. Le délai de réalisation de la motion 20130166, Salome Strobel, Groupe socialiste, « Pour un axe attrayant en faveur de la mobilité douce entre Madretsch et le centre-ville en relation avec la réalisation de l'Esplanade », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
2. Le délai de réalisation de l'intervention interpartis 20130267, Max Wiher, Groupe PVL, Urs Brassel, Groupe FDP/PRR/PEV/EDU, Pablo Donzé, Groupe Les Verts, Salome Strobel, Groupe socialiste, Friedrich Thomke, Groupe PPB/PDC/PBD, « Sécurité accrue pour la mobilité douce aux environs immédiats de la place de la Croix » (points 1 et 3 motion, point 2 transformé en postulat), est prolongé jusqu'à fin août 2027.
3. Le postulat interpartis 20170084, Miro Meyer, JS, Levin Koller, JS, Julien Stocker, PVL, Lena Frank, Les Verts, « Rapport du Conseil municipal sur les futurs développements climatiques et les possibilités d'agir », est radié du rôle comme étant réalisé.
4. Le délai de réalisation du postulat 20180370, Dennis Briechele, PVL, « Achèvement de la rue des Jardins », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
5. Le délai de réalisation du postulat 20190089, Christoph Grupp, Les Verts, « Construire à l'heure du changement climatique », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
6. Le délai de réalisation du postulat interpartis 20190251, Peter Heiniger, POP, Dana Augsburger-Brom, SP, Titus Sprenger, Passerelle, « Créer des zones 30 km/h sur tout le territoire communal biennois pour une protection active de l'environnement et une meilleure qualité de vie », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
7. La motion interpartis 20190425, Christoph Grupp, Les Verts, Dana Augsburger-Brom, PS, Alfred Steinmann, PS, Levin Koller, JS, Franziska Molina, PEV, Titus Sprenger, Passerelle, « Renforcement du Service de l'environnement », est radiée du rôle comme étant réalisée.
8. La motion 20200254, Frank Lena, Les Verts, « Achats durables », est radiée du rôle comme étant réalisée.
9. Le délai de réalisation du postulat 20210023, De Maddalena Daniela, Les Verts, « Mesures pour modérer le trafic sur les routes menant au Centre hospitalier », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
10. Le postulat 20210024, Hamdaoui Mohamed, Le Centre, « Davantage de bancs publics pour les usagers des transports publics », est radié du rôle comme étant réalisé.
11. Le délai de réalisation du postulat 20210153, Scheuss Urs, Les Verts, « La sortie de la gare à la rue d'Aarberg doit devenir une carte de visite », est prolongé jusqu'à fin août 2027.

12. Le délai de réalisation du postulat interpartis 20210217, Schlup Nina, JS, Heiniger Peter, POP, « Bienne devient une ville sans voitures », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
13. Le postulat 20210220, De Maddalena Daniela, Les Vert·e·s, « Places de stationnement libres pour artisans et artisanes au centre-ville », est radié du rôle comme étant réalisé.
14. Le délai de réalisation du postulat 20230142, Sprenger Titus, Groupe Alliance Verte, « Mise en valeur de la Suze de Madretsch », est prolongé jusqu'à fin août 2027.
15. Le délai de réalisation du postulat 20230143, Vouillamoz Naomi, Groupe Alliance Verte, « Planification canopée : la Ville de Bienne augmente sa couverture arborisée à 30 % d'ici à 2040 », est prolongé jusqu'à fin août 2027.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Avant de rendre hommage à notre collègue Pascal Bord, je vous informe que le point suivant de l'ordre du jour, motion 20250027 est reporté à la prochaine séance en raison de l'absence de Madame Leona Wassmann.

16. **20250028 Postulat interpartis Benz Raphael, Groupe Avenir Bienne/Centre, Urweider Vera, Groupe Avenir Bienne/Centre, Lindegger Reto, Groupe FDP, Eggli Roland, Fraktion GLP+, Bord Pascal, Groupe PRR, « Un espace de pause au lieu du parking »**

Le Conseil municipal propose au Conseil de ville d'adopter le postulat interpartis.

(Texte du postulat interpartis et réponse du Conseil municipal voir annexe 1)

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je souhaiterais encore demander si quelqu'un s'oppose à la proposition du Conseil municipal sur le point 15 de l'ordre qui est d'adopter ce postulat. Comme ce n'est pas le cas, on peut partir du principe que le point 15 de cet ordre du jour est adopté sans procéder au vote en tant que tel.

La proposition du Conseil municipal n'est pas contestée par le Conseil de ville.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Concernant les différents postulats qui ont été déposés par Monsieur Lukas Müller, nous avons eu une discussion lui et moi tout à l'heure, où il m'avait dit qu'il était, sur le principe, disposé à accepter les propositions du Conseil municipal. Apparemment cela n'est plus le cas. Monsieur Lukas Müller estime que les sujets de ces interventions méritent une discussion. De ce fait, nous reportons le traitement de ces objets à la prochaine séance.

17. 20250029 Postulat Rüber Stefan, Groupe Les Vert-e-s, «Réduire les émoluments pour la distribution de tracts à caractère politique dans l'espace public»

Le Conseil municipal propose au Conseil de ville d'adopter le postulat.
(Texte du postulat et réponse du Conseil municipal voir annexe 2)

La proposition du Conseil municipal n'est pas contestée par le Conseil de ville.

18. Adieu Pascal Bord

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Très cher Pascal, nous n'étions pas forcément du même bord, nous ne suivons pas forcément toujours le même chemin, mais nous cherchons souvent le même port. Je sais que tu as, m'a-t-on dit, trois passions parmi beaucoup : c'est la montagne, le chocolat et puis une passion qui est moins avouable, mais je le dis quand même, c'est l'armée. Alors, j'ai quand même quelque chose qui symbolise ces trois passions et que je me permets de t'offrir avant que d'autres y pensent. Il s'agit d'un Toblerone qui symbolise au mieux tout cela. (*Applaudissements*)

Francescutto Luca, au nom du Groupe UDC: Cher Pascal, après toutes ces années au Conseil de ville, te voilà prêt à attaquer une nouvelle étape de ta vie. Comme dans une grande sortie à vélo, tu as connu les longues lignes droites, les descentes rapides et quelques cols bien corsés. Tu as pédalé avec énergie, toujours motivé et surtout sans jamais lâcher le guidon. Pour t'aider à grimper dans les prochains cols de la vie, nous avons pensé à un cadeau indispensable, du café, parce que même les meilleurs grimpeurs ont parfois besoin d'un coup de pouce. Merci pour ton engagement, on te souhaite de belles routes, de beaux défis et encore beaucoup de kilomètres de bonheur. (*Applaudissements*)

Paronitti Maurice, au nom du Groupe PRR: Cher Pascal, honorable membre de cet hémicycle anguleux, il m'incombe de rendre hommage à ta compétence incontestée, à ta probité politique, à ton zèle sans faille. Sans verser dans l'éloge hyperbolique et abstraction faite de nos liens fraternel cousinage socio-culturel, je puis affirmer que tu es le prototype du chef de groupe idoine dans un Parlement comme le nôtre. Politicien rompu au métier, tu as su joindre la méthode efficace de direction, le sens de l'humain. Ceci est pour moi le signe d'une grande supériorité intellectuelle. Je ne vais pas énumérer ici toutes les étapes de ta carrière car la Presse en a abondamment parlé, évidemment le PRR en est fier. Je me permets tout de même de revenir sur quelques étapes de ton passage dans ce Conseil de ville.

La période de ta présidence du Conseil de ville où personnellement, je te suis reconnaissant des mémorables séances supersoniques et d'une direction de délibération tirée au cordeau. Tu nous as conduit avec un phlegme apaisant vers la perfection ou tout au moins vers la perfectibilité. J'ai admiré la finesse de ton interprétation, ton flair étonnant et ta précision rythmique. Nous avons ainsi bénéficié de ton expérience acquise à divers postes dans la vie politique biennoise. Alors, du haut de ce perchoir, tu as découvert le Conseil de ville avec un œil nouveau, tu as été surpris par l'engagement parfois émotionnel des élus, certains se battant vraiment pour

leur ville. Mais si le Parlement existe précisément pour accueillir ces discussions, il a aussi une obligation d'efficacité et en tant que président, ta première préoccupation a été de faire avancer le débat. Parce qu'il faut faire attention à ces moments où certains parlementaires cherchent juste à avoir le dernier mot et peut-être aussi des applaudissements provenant de la tribune alors que tout a déjà été dit et redit.

Il faut ajouter le temps que tu as consacré dans les commissions, les groupes de travail, en plus d'un tas d'autres engagements que je te connais, dont tu as d'ailleurs la peine à te souvenir toi-même, pas parce que l'amnésie te guetterait mais parce que pour toi, ça allait tellement de soi en tant que milicien qu'il n'y avait pas besoin d'en faire tout un plat. Un tel engagement en amènerait certains à te qualifier d'animal politique. Alors, on répondra qu'en tant que Romand, mieux vaut être perçu comme un animal politique que comme un animal de compagnie. Ce dernier rôle étant celui dans lequel certains ont voulu, veulent et voudront nous reléguer.

Or, toi, tu as toujours martelé que les Romands ne sont rien moins que des acteurs incontournables de la vie politique. Sans nous, ici, ce ne serait pas Bienne. Nous avons pu comprendre que pour toi, il n'y a pas de société dynamique, il n'y a pas de solution aux problèmes politiques et sociaux sans un minimum de confiance. Une confiance critique envers les autorités, une confiance en la bonne volonté de ceux qui ne partagent pas notre point de vue et une confiance dans l'avenir. Tout cela me rappelle un mot de Monsieur le président Hamdaoui, qui, et avec pertinence, à rappeler un jour qu'en politique, c'est une sacrée force de caractère d'admettre de se tromper et d'admettre que l'autre peut parfois avoir raison, tout en s'inquiétant qu'il s'agit là d'une qualité qui ne cesse de se liquéfier. Pascal, tu disposes d'une qualité rare, la lucidité.

En milicien polyvalent, alors je n'ai pas voulu parler d'armée, tu sais ce qui peut être fait et ce qui est impossible, tu sais douter et dialoguer pour trouver des réponses et je t'ai toujours vu lancer des passerelles vers les autres formations, souvent avec succès, surtout lorsqu'en face, tu avais d'autres citoyens soucieux du bien public. Mais tu as toujours été fidèle à toi-même et tes convictions libérales agissant dans un contexte de convergence parallèle. Alors oui, c'est un oxymore qui a d'ailleurs été forgé par un politicien italien évidemment. Un autre paradoxe qui désigne le travail de deux ou plusieurs partis qui convergent vers certains points, vers certains buts, tout en maintenant une cohérence substantielle s'agissant de leur culture et de leurs lignes politiques respectives et différentes, notamment économiques.

Certains considèrent l'entrepreneur comme un loup qu'on devrait abattre, d'autres pensent que c'est une vache que l'on peut traire sans arrêt et toi, Pascal, tu fais partie de celles et ceux qui voient en lui le cheval qui tire le char. Alors, merci pour ton engagement dans ce sens, fidèle aux idéaux de notre école de pensée et de notre vision politique. Honneur et respect à toi, Pascal et encore un énorme merci pour tout ce que tu nous as apporté humainement et amicalement. Ton parcours avec nous ici s'achève. Tu vas nous manquer, mais ton engagement ailleurs continue. Il me reste, cher Pascal, à te souhaiter, au nom de toute la fraction élargie, une excellente continuation et qu'elle te soit à la fois fertile et ataraxique. (*Applaudissements*)

Schiess Christophe, au nom du Groupe Les Vert·e·s: Je pense que cela fait, peut-être 13 ans qu'on a discuté pour la première fois ensemble. Tu ne t'en souviens peut-être pas, c'était sur la montagne de Bourgeon un samedi matin, au sein d'un groupe de Biennois qui faisait la course à pied. Puis peu après, il y avait une campagne électorale et tu es entré dans ce Parlement au 1er janvier 2013. En bon catholique que tu es, tu sais que depuis 1870, premier conseil du Vatican, il n'y a que le pape qui est

infaillible. Donc, tu as eu l'heureuse idée de changer de place, de changer de parti, mais tu es encore toujours de l'autre bord.

Deux bords, c'est nécessaire pour faire des ponts et puis je suis très content qu'un des derniers textes que j'ai déposé, c'était avec toi et on a un pont filigrane mais solide, beau et puis je défendrai aussi ta signature quand cet objet sera traité ici. On a eu de temps en temps des discussions avec ma voisine, avec mon voisin, quand tu étais ici à la tribune, surtout quand il était question de finances mais aussi sur d'autres sujets. tu disais, c'est pas de la politique, c'est de la technique et puis là, j'aimerais quand même te dire que je pense qu'il y a tout qui est technique et puis il y a tout qui est politique. Comme dirait le capitaine Haddock, c'est très simple et très compliqué à la fois.

Je te souhaite tout de bon dans ton déménagement à Pieterlen, cet enfer fiscal comme me l'a appris Titus Sprenger, mais il y a d'autres critères. Je suis sûr que tu t'engageras, comme tu t'es engagé ici à Bienne, dans ta nouvelle commune. Je suis tout à fait confiant que tu ne vas pas écrire des commentaires sur la politique biennoise comme d'autres le font qui n'habitent plus à Bienne. Merci encore pour ton engagement, Pascal, au nom de notre groupe. (*Applaudissements*)

Stolz Joseline, au nom du Groupe PSR: Cher Pascal, je m'adresse à toi au nom du Groupe PSR mais aussi au nom du Groupe PS/JS. Ton départ de la Ville entraîne naturellement la fin de tes fonctions politiques à Bienne et c'est avec une certaine surprise que nous avons appris cette nouvelle. Depuis plusieurs années, tu t'investis sans relâche au Conseil de ville ainsi que dans différentes commissions et aussi au CAF. Tu as toujours montré une grande implication dans tes divers mandats politiques. Tu as été, il n'y a pas si longtemps, on l'a déjà dit, le président du Conseil de ville. Donc, tu as eu beaucoup de tâches, beaucoup d'engagement, beaucoup d'implications dans tout ce que tu as fait. Et puis en plus, à plusieurs reprises, nous avons pu construire des ponts ensemble en déposant notamment des interventions communes pour la défense ou pour la promotion des francophones. Une thématique au cœur de nos valeurs partagées par nos groupes respectifs. Nous espérons vivement que cet esprit de collaboration perdure au fil du temps, même si tu n'es plus là. Mais la vie réserve parfois des surprises et aussi de belles opportunités. De tout cœur, nous te souhaitons à toi ainsi qu'à ta compagne Salome, une installation pleine de découvertes et de bonheur dans la périphérie biennoise. Nous te souhaitons bon vent pour la suite, de belles excursions, de belles balades en vélo et que tu viennes aussi encore de temps en temps à Bienne. Et puis, en tout cas, merci infiniment pour ton engagement. (*Applaudissements*)

Urweider Vera, Fraktion Zukunft Biel/Mitte: Ich wollte zuerst Französisch sprechen, aber du ziehst ja nach Pieterlen um, also üben wir ein bisschen. Ich bin erst ein halbes Jahr mit dir im Stadtrat und jetzt ist das schon fertig, was ich recht schade finde. Wie du immer gesagt hast: « *on n'est pas toujours d'accord mais il n'y a pas de problème.* » Das ist so, wir waren nicht immer derselben Meinung, aber was ich sehr, sehr, sehr geschätzt habe resp. immer noch schätze: Du hast mich von Anfang an als Greenhorn akzeptiert und mit Respekt behandelt. Ich konnte mit jeder Frage zu dir kommen. Das bedeutet mir sehr, sehr viel. Ich glaube, ich kann das für alle unserer Fraktion sagen. Und weil ich dich nicht so lange kenne, weiss ich auch nicht so viel von dir, ausser dass du gerne in den Bergen bist. Deshalb als Geschenk eine Sonnencreme mit Faktor 50 für dein Gesicht. (*Applaus*)

Briechle Dennis, Fraktion GLP+: Cher Pascal, j'aimerais te remercier pour tes engagements pour notre Ville aussi au nom du Groupe PVL+. Nous sommes entrés au Conseil de ville presque au même moment. Pendant toutes ses années, tu t'es engagé pour notre Ville en prenant différents rôles dans notre Ville et dans notre Parlement. Tu as clairement contribué au développement de notre Ville. Personnellement, je vais garder un souvenir de toi plus personnel : En 2016, lorsque je n'ai pas été réélu au Conseil de ville, Salome Strobel et toi m'avez invité pour partager un repas. Je ne vais jamais oublier ce geste qui pour moi reste très important. Je regarde et regarderai aussi avec plaisir les images que vous postez sur les réseaux sociaux de vos randonnées notamment dans les Alpes. C'est toujours une très belle inspiration aussi pour moi. Merci beaucoup pour ton engagement. (*Applaudissements*)

Sutter Andreas, Fraktion FDP: Pascal, wir werden dich schon ein bisschen vermissen, aber ich muss dich korrigieren. Du zügelst ja nicht nach Pieterlen, sondern als Romand nach Perles... Wie schon gesagt wurde, in Pieterlen hat alles ein bisschen mit Mechanik und Technik zu tun, ähnlich also wie bei den Finanzen. Pascal, wir verlieren mit dir einen Kollegen, auch in der Finanzkommission, wo wir dich vermissen werden. Ich bedauere es und war ein bisschen überrascht, wie andere auch. Ich wünsche dir alles Gute und damit du nicht ganz verloren gehst, kannst du mich wieder einladen zum Essen ins «Les Caves» oder Salome und du werdet euch an uns erinnern, wenn ihr dort essen geht. (*Applaus*)

Bord Pascal, PRR: C'est avec un petit pincement au cœur que je tiens ces quelques paroles écrites mais avec toute cette attention particulière, c'est un grand pincement au cœur, je dois le dire, que je prends congé du Conseil de ville. Depuis 2013, j'ai eu différentes fonctions, différents honneurs, beaucoup de souvenirs. Ça m'a permis d'apprendre beaucoup de choses, non seulement de la matière, mais le plus important à mes yeux dans ces différents mandats au service de notre Ville est d'avoir pu travailler, partager des moments forts, avec différents membres du Conseil de Ville de gauche ou de droite, pour la Ville mais également en collaboration avec le Conseil municipal, avec les collaborateurs et les cadres de l'Administration, dont spécialement le secrétariat parlementaire, sans qui nous ne serions rien. J'ai également une grande reconnaissance pour les partis, les électeurs et pour tous ceux avec qui j'ai pu travailler dans le cadre de ces fonctions. Je n'ai pas de leçon à donner mais je me permets d'évoquer un enseignement du professeur Andréas Ladner, c'était un politologue connu. Quelque chose qui m'avait marqué, il nous avait dit que le respect des institutions est plus important que les décisions. J'y pense souvent, quand certaines décisions violent les compétences d'autres organes, je n'ai pas besoin de dire quand et comment, chacun le saura. Notre démocratie offre assez d'autres outils et de possibilités sans perdre sa crédibilité à de tels jeux.

La sécurité du droit, pour un non-juriste, je dois le dire, est un pilier de notre société et de sa prospérité, pensons-y. Pour faire taire toutes les fausses rumeurs, non, je n'avais pas planifié ce départ durant la campagne électorale, non, je n'avais pas prévu ce départ avant d'entrer à la commission des finances, simplement une opportunité après avoir cherché pendant des années quelque chose à Bienne. Maintenant j'ai trouvé quelque chose dans cette ville de Pieterlen et le plaisir d'y déménager. En résumé, merci à toutes et à tous et à bientôt dans un autre cadre. Mon domicile ne sera pas bien loin et je continuerai à rester au service de notre région tant que je le pourrai. Merci pour tout, à tous et à toutes. (*Applaudissements*)

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Collègue Pascal Bord, rompez !
La séance est levée. (*rires*)

On se retrouve au mois de septembre. Rentrez bien et bonne soirée.

19. Nouvelles interventions

- 20250249 Dringliches überparteiliches Postulat, Weber Philippe, Faktion Grüne, Koller Levin, Fraktion SP/JUSO, Boly Kady, Fraktion PSR, Briechle Dennis, Fraktion GLP+, Buchhofer Stephan, Fraktion FDP PRA**
Das Postulat Loderer «Die historische Korrektur» jetzt umsetzen!
- Postulat interpartis urgent, Weber Philippe, Groupe Les Vert-e-s, Koller Levin, Groupe PS/JS, Boly Kady, Groupe PSR, Briechle Dennis, Groupe PVL+, Buchhofer Stephan, Groupe FDP MAI**
Mettre en oeuvre le postulat Loderer «Une correction d'ordre historique» maintenant!
- 20250250 Dringliche überparteiliche Interpellation, Berclaz Pascale, Fraktion Zukunft Biel/Mitte, Urweider Vera, Fraktion Zukunft Biel / Mitte, Benz Raphael, Fraktion Zukunft Biel/Mitte, Hamdaoui Mohamed, Fraktion Zukunft Biel/Mitte, Michel Tamara, Fraktion GLP+, Lindegger Reto, FDP, Bord Pascal, PRR, Schneider Sandra, SVP, Heiniger Peter, PdA PRA**
US-Zölle: welche Auswirkungen für Biel?
- Interpellation interpartis urgente, Berclaz Pascale, Groupe Avenir Bienne/Centre, Urweider Vera, Groupe Avenir Bienne/Centre, Benz Raphael, Groupe Avenir Bienne/Centre, Hamdaoui Mohamed, Groupe Avenir Bienne/Centre, Michel Tamara, Fraktion GLP+, Lindegger Reto, FDP, Bord Pascal, PRR, Schneider Sandra, UDC, Heiniger Peter, POP MAI**
Taxe douanières US: quelles conséquences pour Bienne?
- 20250251 Überparteiliche Motion, Meier Julian, Fraktion SP/JUSOry, Ryser Siri, Fraktion SP/JUSO, Roquet Hervé, Fraktion PSR, Rüber Stefan, Fraktion Grüne, Schiess Christophe, Fraktion Grüne SRB**
Mobilitätskommission jetzt!
- Motion interpartis, Meier Julian, Fraktion SP/JUSOry, Ryser Siri, Groupe PS/JS, Roquet Hervé, Groupe PSR, Rüber Stefan, Groupe Les Vert-e-s, Schiess Christophe, Groupe Les Vert-e-s BCV**
Une commission de la mobilité, maintenant !

20250252	Überparteiliches Postulat, Rüber Stefan, Fraktion Grüne, Schlup Nina, Fraktion SP/JUSO, Stolz Joseline, Fraktion PSR, Urweider Vera, Fraktion Zukunft Biel / Mitte, Schlup-Eigenmann Katharina, GLP	FID
	Landwirtschaftliche Flächen der Stadt nutzen!	
	Postulat interpartis, Rüber Stefan, Groupe Les Vert-e-s, Schlup Nina, Groupe PS/JS, Stolz Joseline, Groupe PSR, Urweider Vera, Groupe Avenir Bienne/Centre, Schlup-Eigenmann Katharina, PVL	DFI
	Il faut exploiter les surfaces agricoles de la Ville !	
20250253	Postulat, Heiniger Peter, PdA, Augsburger-Brom Dana, parteilos	BEU
	Barrierefreier Zugang zum öffentlichen Verkehr verbessern	
	Postulat, Heiniger Peter, POP, Augsburger-Brom Dana, hors parti	TEE
	Améliorer l'accès aux transports publics pour les personnes à mobilité réduite	
20250254	Überparteiliches Postulat, Stolz Joseline, Fraktion PSR, Augsburger-Brom Dana, parteilos	PRA
	Einrichtung eines Rufbusses auf den Bözingenberg	
	Postulat interpartis, Stolz Joseline, Groupe PSR, Augsburger-Brom Dana, hors parti	MAI
	Création d'une ligne de bus sur demande pour la montagne de Boujean	
20250255	Postulat, Corbaz Catherine, Grüne	BEU
	Hitzeaktionsplan: Massnahmen zum Schutz der Bevölkerung	
	Postulat, Corbaz Catherine, Les Vert-e-s	TEE
	Plan canicule: mesures et actions pour protéger la population	
20250256	Postulat, Koller Levin, SP, Stolz Joseline, PSR, Corbaz Catherine, Grüne	FID
	Passerellenweg	
	Postulat, Koller Levin, PS, Stolz Joseline, PSR, Corbaz Catherine, Les Vert-e-s	DFI
	Chemin de la Passerelle	

20250257 Interpellation, Weber Philippe, Faktion Grüne

BEU

Was unternimmt der Gemeinderat gegen die Angriffe der Autolobby auf Tempo 30?

Interpellation, Weber Philippe, Groupe Les Vert-e-s

TEE

Que fait le Conseil municipal contre les attaques du lobby automobile sur la limitation de vitesse à 30km/h?

Fin de la séance / Schluss der Sitzung: 22.50 heures / Uhr

Der Stadtratspräsident / Le président du Conseil de ville:

Mohamed Hamdaoui

***Le secrétaire général du secrétariat parlementaire /
Der Generalsekretär des Parlamentssekretariats:***

Omar El Mohib

Protokoll:

Rita Flückiger

Nathalie Scheurer

Procès-verbal:

Floriane Pinto Bernardino